ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

ANNÉE 1982 N°

Alexandre LIAUTARD

(1835-1918)

Sa vie - Son œuvre

THÈSE
POUR LE
DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

présentée et soutenue publiquement
le 2 novembre 1982
devant
LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CRÉTEIL
par

Jeanette MITCHELL-VIGNERON
Née le 18 mai 1929
à Hartford, Connecticut (Etats-Unis)

JURY

Président : M. KENESI
Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil
Membres : MM. BORDET et BLIN
Professeurs à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT
7, AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Pr Ch. PILET
Directeur Honoraire : M. FERRANDO
Professeurs Honoraires : MM. DRIEUX, FERRANDO, GORET, GUILHON, LETARD, VUILLAUME.

Pharmacie - Toxicologie	M. le Professeur MILHAUD Mlle ENRIQUEZ, Maître-Assistant Mlle RIVIÈRE, Assistant
Physique et Chimie Biologiques et Médicales	M. le Professeur MOUTHON M. MICHAUX, Maître-Assistant Mme ROCHE-FONDEUR, Maître-Assistant Mlle PRUDHOMME, Assistant
Anatomie	M. le Professeur BLIN M. MOLINIER, Maître-Assistant M. JANECEK, Assistant
Physiologie - Thérapeutique	M. le Professeur LE BARS M. le Professeur BRUGERE Mme COMBRISSON, Maître-Assistant Mme BOLNOT-DELMAS, Assistant
Histologie - Anatomie Pathologique	M. le Professeur PARODI M. CRESPEAU, Maître de Conférences Mme HURTREL, Maître-Assistant Agrégé M. FONTAINE, Assistant
Hygiène et Industrie des Aliments d'origine animale	M. le Professeur ROZIER M. CARLIER, Maître-Assistant Mlle GRAND, Assistant

Parasitologie - Maladies Parasitaires	M. le Professeur BUSSIERAS M. CHERMETTE, Maître-Assistant M. BOURDEAU, Maître-Assistant M. LOUVEAU, Assistant
Pathologie Médicale des Equidés et Carnivores - Législation Vétérinaire	M. le Professeur MORAILLON M. le Professeur POUCHELON M. COTARD, Maître-Assistant Agrégé Mlle BEGON, Assistant
Pathologie Médicale du Bétail et des Animaux de Basse-Cour	M. le Professeur ESPINASSE Mlle le Professeur LAVAL M. SAVEY, Maître-Assistant M. PETIT, Assistant
Pathologie Chirurgicale	M. le Professeur BORDET M. CHARY, Maître de Conférences M. MAILHAC, Maître-Assistant M. MARTIN, Assistant
Pathologie de la Reproduction-Obstétrique	M. le Professeur BADINAND M. CHAFFAUX, Maître-Assistant Agrégé M. MIALOT, Maître-Assistant Agrégé M. VALON, Assistant Mlle GUÉRIN, Assistant
Maladies Contagieuses, Zoonoses, Législation Sanitaire	M. le Professeur TOMA M. le Professeur BENET Mme VAAST-BINOIST, Maître-Assistant
Microbiologie-Immunologie	M. le Professeur PILET M. le Professeur PERSON Mme QUINTIN-COLONNA, Maître-Assistant M. BOULOUIS, Maître-Assistant M. LIMBORG, Assistant
Zootechnie - Économie Rurale	M. le Professeur THERET M. COURREAU, Maître-Assistant Mlle BANNERY, Assistant
Alimentation	M. le Professeur WOLTER M. le Professeur PARAGON M. SOYEUX, Maître-Assistant Agrégé Mlle GOURC, Assistant

Parasitologie - Maladies Parasitaires	M. le Professeur BUSSIERAS M. CHERMETTE, Maître-Assistant M. BOURDEAU, Maître-Assistant M. LOUVEAU, Assistant
Pathologie Médicale des Equidés et Carnivores - Législation Vétérinaire	M. le Professeur MORAILLON M. le Professeur POUCHELON M. COTARD, Maître-Assistant Agrégé Mlle BEGON, Assistant
Pathologie Médicale du Bétail et des Animaux de Basse-Cour	M. le Professeur ESPINASSE Mlle le Professeur LAVAL M. SAVEY, Maître-Assistant M. PETIT, Assistant
Pathologie Chirurgicale	M. le Professeur BORDET M. CHARY, Maître de Conférences M. MAILHAC, Maître-Assistant M. MARTIN, Assistant
Pathologie de la Reproduction-Obstétrique	M. le Professeur BADINAND M. CHAFFAUX, Maître-Assistant Agrégé M. MIALOT, Maître-Assistant Agrégé M. VALON, Assistant Mlle GUÉRIN, Assistant
Maladies Contagieuses, Zoonoses, Législation Sanitaire	M. le Professeur TOMA M. le Professeur BENET Mme VAAST-BINOIST, Maître-Assistant
Microbiologie-Immunologie	M. le Professeur PILET M. le Professeur PERSON Mme QUINTIN-COLONNA, Maître-Assistant M. BOULOUIS, Maître-Assistant M. LIMBORG, Assistant
Zootechnie - Économie Rurale	M. le Professeur THERET M. COURREAU, Maître-Assistant Mlle BANNERY, Assistant
Alimentation	M. le Professeur WOLTER M. le Professeur PARAGON M. SOYEUX, Maître-Assistant Agrégé Mlle GOURC, Assistant

A la mémoire de mon mari, le docteur Albert VIGNERON,

ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique à la Faculté,
Fellow, the American College of Surgeons
Diplomate, American Board of Urology,

qui m'a inspirée et encouragée.

A mon fils Frédéric,

qui m'a soutenue dans ma nouvelle vie d'étudiante.

En témoignage de mon affection.

A Monsieur le Professeur KÉNÉSI,
professeur à la Faculté de Médecine de Créteil,

qui nous a fait l'honneur de présider notre thèse.

Qu'il trouve ici la marque de notre profond respect.

A Monsieur le Professeur BORDET,
professeur à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort,

que nous remercions à la fois pour ses conseils
et pour l'excellent accueil qu'il nous a toujours réservé.
Sans qui cette thèse n'aurait pu être soutenue.

A Monsieur le Professeur BLIN,
professeur à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort,

membre de notre jury de thèse.

En souvenir de son précieux enseignement.

Nous remercions :

Monsieur Philippe de WAILLY, docteur-vétérinaire,

Mademoiselle Élisabeth GRISON et Madame Pamela DELPUECH de la bibliothèque de l'E.N.V.A.,

pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans nos recherches.

TABLE DES MATIÈRES

Page

INTRODUCTION 13

PREMIÈRE PARTIE : France (1835-1860)

Chapitre I — Origines et jeunesse 17

Chapitre II — Les études vétérinaires 19

Chapitre III — Les années 1856-1860 25

DEUXIÈME PARTIE : LA PÉRIODE AMÉRICAINE (1860-1900)

Chapitre I — Arrivée aux États-Unis 27

Chapitre II — New York : sa vie privée 29

Chapitre III — Liautard, vétérinaire praticien 33

Chapitre IV — Les grandes contributions à la profession 37

1. Fondation des écoles vétérinaires 37
2. United States Veterinary Medical Association et American Veterinay Medical Association 55
3. American Veterinary Review et « Journal of the American Veterinay Medical Association » 55
4. La philosophie et les grandes causes soutenues par Liautard 57
5. La bibliothèque de Liautard 61

TROISIÈME PARTIE : France (1900-1918)

1. Les années de retraite 65
2. La mort de Liautard 69
3. Honneurs et distinctions 78

CONCLUSION 79

BIBLIOGRAPHIE 81

Alexandre LIAUTARD, vers 1900
d'après American Veterinary Review, vol. XXV, July 1901.

INTRODUCTION

ALEXANDRE LIAUTARD

En 1860, Alexandre Liautard, âgé de vingt-cinq ans, quitta la France pour New York. Ce jeune vétérinaire français allait faire une carrière extraordinaire. Il allait non seulement disséminer au Nouveau Monde les connaissances qu'il avait acquises dans les écoles vétérinaires françaises mais aussi, par ses qualités personnelles, aussi exceptionnelles que variées, avoir une influence dans les domaines scientifiques, pédagogiques, philosophiques et administratifs de sa profession.

Au XIXe siècle, la médecine vétérinaire française occupait une place prépondérante dans le monde. Elle était déjà nantie d'une tradition qui datait du siècle précédent (dates de fondation des écoles : Lyon, 1762 ; Alfort, 1765 ; Toulouse, 1828). Ses anciens élèves allaient fonder les écoles prestigieuses d'Amérique et d'Angleterre. Le Royal College of Veterinare Surgeons à Londres fut fondé en 1791 par Charles Vial de Saint-Bel, diplômé de Lyon, et l'École Vétérinaire de l'Université de Pennsylvanie fut fondée en 1884 par le Docteur Rush Shippen Huidekoper, diplômé d'Alfort.

Dans son *Histoire de l'École Vétérinaire de Cornell,* le Professeur Ellis Leonard analyse les origines françaises de l'école : « L'École de Médecine Vétérinaire de Cornell descend en ligne directe de la première école vétérinaire du monde à Lyon, France. Elle a commencé lorsque Charles Vial de Saint-Bel, diplômé de Lyon, devint le premier principal de l'École de Londres, en 1791. William Dick, diplômé de l'École de Londres, était le premier directeur de l'École d'Edinburgh. Bien des années plus tard, James Law, diplômé de l'École d'Edinburgh, devint le premier directeur de l'École Vétérinaire établie à Cornell, en 1894 [1].

Alexandre Liautard allait suivre cette tradition en créant les premières écoles vétérinaires stables et sérieuses à New York City. En outre, il fonda le journal de l'Association Vétérinaire Américaine *(JAVMA)* et il participa à la fondation de l'Association Vétérinaire elle-même. L'éducation et la pratique vétérinaires aux États-Unis ont subi des influences françaises, apportées en large part par Liautard, qui subsistent jusqu'à ce jour.

Malgré l'importance de son œuvre, le nom de Liautard est moins connu que celui des autres pionniers de la profession. Le fait que les écoles qu'il a créées n'existent plus semble l'avoir quelque peu effacé de la mémoire. Ayant passé sa vie professionnelle à l'étranger, Liautard reste pratiquement inconnu dans son pays natal. Pourtant, dans leur méticuleuse *Histoire de l'École d'Alfort*, Raillet et Moulé lui consacrent quelques lignes [2].

Dans les pages qui suivent, nous allons essayer de connaître Alexandre Liautard et son œuvre à partir des maigres documents qui existent.

1973 – Liautard
15 février 18[illegible]

DÉLIVRÉ BULLETIN — DÉLIVRÉ BULLETIN — EXTRAIT — 6811

TIMBRE ROYAL

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. 3454

Ville de Paris.

DÉLIVRÉ EXTRAIT

Cinquième de Quatrième Donné

EXTRAIT du Registre des Actes de

Naissance, deuxième arrondissement

ENTRÉE 21 Mai 1973 — N° 230417

Du mardi dix sept février mil huit cent [illegible] heures midi et demi. Acte de naissance de Alexandre François Augustin que nous avons reconnu être du sexe masculin, né le quinze de ce mois à deux heures et demie du soir chez ses père et mère rue Neuve Saint Augustin n° 33, fils de Jean François Liautard, entrepreneur de serrurerie, âgé de quarante ans et de Charlotte Gabrielle Héloïse Vives son épouse, âgée de vingt-sept ans, mariés à Paris sur le dixième arrondissement le dix-neuf mai mil huit cent vingt-sept. Les témoins sont François Alexandre Dumesnil, menuisier, âgé de trente-sept ans, demeurant susdite rue Neuve Saint Augustin n° 27 et Antoine Monvel, coiffeur, âgé de vingt-huit ans, demeurant même rue n° 33. Sur la déclaration à nous faite par le père qui a signé avec les témoins et avec nous Jean Jacques Berger maire du second arrondissement de Paris, après lecture faite.

Signé Liautard, Dumesnil, Monvel et Berger.

Délivré conforme au registre par nous maire du second arrondissement de Paris le quinze mars mil huit cent quarante un.

[illegible] adj.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE — 2ème MAIRIE — PARIS

ÉTAT CIVIL.

Il est dû pour le présent extrait, Savoir:

	fr. c.
Timbre	1 25
Droit d'expédition	» 75
TOTAL	2 »

NOTA. *La légalisation coûte 0,25 c. en sus des frais ci-dessus.*

Vu [illegible] la Commission (loi du 12 février 1872) le Membre de la Commission

PREMIÈRE PARTIE

FRANCE (1835-1860)

CHAPITRE I

ORIGINES ET JEUNESSE

Alexandre François Augustin Liautard est né le 15 février 1835 au n° 33, de la rue Neuve-Saint-Augustin, dans le deuxième arrondissement de Paris (aujourd'hui la rue Saint-Augustin). Il est le fils de Jean-François Liautard, entrepreneur de serrurerie, âgé de quarante ans, et de Charlotte Gabrielle Héloïse Vives, âgée de vingt-sept ans, mariés à Paris dans le dixième arrondissement le 19 mai 1827. Les témoins de sa naissance sont un menuisier et un coiffeur. Son père est originaire de Saint-Maximim (Var) et sa mère est née à Paris. Alexandre avait deux sœurs : Joséphine (Mme Bonfils) et Marie-Madeleine (Mme Jules Geoffroy).

La maison natale d'Alexandre est située près de la place Gaillon, dans ce qui est maintenant le quartier de l'Opéra. Cette belle maison, construite en 1676, fut achetée en 1680 par Nicolas Frémont, l'homme le plus riche de France. Il est probable qu'à l'époque où la famille Liautard l'habitait, l'hôtel était déjà divisé en appartements et l'entreprise de serrurerie installée au rez-de-chaussée. Cette maison existe toujours mais, aujourd'hui, elle héberge une discothèque et les caves du restaurant Drouant.

Alexandre Liautard a grandi dans le centre de Paris, dans un quartier plein de vie, à une époque turbulente. Il avait treize ans lors de la Révolution de 1848. Contrairement à la plupart des vétérinaires de son époque qui sortaient du milieu rural, Alexandre était un vrai Parisien. En revanche, comme beaucoup de vétérinaires au XIXe siècle, ses origines sont modestes.

Charlotte Liautard, la mère d'Alexandre, est morte le 7 mars 1841, à l'âge de trente-trois ans. Le jeune Liautard n'avait que cinq ans. Orphelin de mère, il a dû acquérir très tôt ses qualités d'indépendance et de courage. Pendant ses années d'études secondaires, il devait être un élève exceptionnel, doué d'une intelligence et d'une ambition remarquables. A cette époque, la scolarité n'était pas obligatoire et les enfants du milieu artisanal entraient en apprentissage à un très jeune âge. En 1850, moins de 2 pour cent des garçons français âgés de onze à dix-sept ans étaient élèves des écoles secondaires [3, 4].

Liautard a certainement subi l'influence de son oncle, Étienne Gabriel Vives, qui était vétérinaire militaire de carrière. Cet oncle maternel est entré en service à vingt-trois ans (25 août 1834) au 6e régiment d'artillerie. Il est bientôt affecté au 2e lancier à Saint-Jean-d'Angély (près de Bordeaux). Étienne Vives est mis en réforme le 2 mars 1860 avec une pension de huit cents francs. Il se retire au 38, boulevard de Pigalle.

CHAPITRE II

LES ÉTUDES VÉTÉRINAIRES (1851-1856)

En 1851, Alexandre Liautard est admis comme élève payant à l'École Vétérinaire d'Alfort. Il avait seize ans.

A cette époque, l'École d'Alfort, quasi centenaire, est déjà mondialement connue. Ses professeurs, qui font autorité dans leur discipline, sont universellement respectés. La recherche à Alfort est aussi active que diversifiée — physiologie, anatomie, pathologie, parasitologie, médecine, chirurgie, microbiologie, zootechnie — tant de domaines, tant de noms légendaires associés à Alfort, tels que Delafond, Nocard, Colin, Bouley et plus tard Pasteur et tant d'autres. De nouveaux bâtiments s'élèvent. Le nouveau service d'anatomie est construit pendant les années 1845-1847. Les cliniques de l'école attirent un très grand nombre de malades. En 1850-1851 entrent dans les hôpitaux : 1 138 animaux (841 chevaux, 279 chiens, 18 ruminants) et 7 282 sont amenés à la consultation du matin (6 905 chevaux, 31 ânes, 38 ruminants et 308 chiens) [2]. Encadrés par un corps enseignant illustre, les élèves d'Alfort profitaient d'une grande expérience clinique. Liautard reçoit une formation excellente. Il sera vétérinaire praticien très compétent, écrivain averti, et Alfort lui servira de modèle pour ses propres écoles aux États-Unis.

Un regard détaillé sur l'organisation des études s'impose. L'élève vétérinaire Liautard se trouve dans un milieu pratiquement militaire à Alfort. Le régime d'études est aussi astreignant que rigide. La discipline est draconienne. Liautard s'adapte bien aux études et moins bien à la discipline, ce qui nous apprend déjà beaucoup sur son intelligence et sa capacité de travail et aussi son caractère indépendant et volontaire. Dans des promotions de plus de cinquante élèves, il maintient son classement entre la dixième et la vingtième place. Cet extrait des archives de l'École d'Alfort est l'unique document sur les études vétérinaires de Liautard.

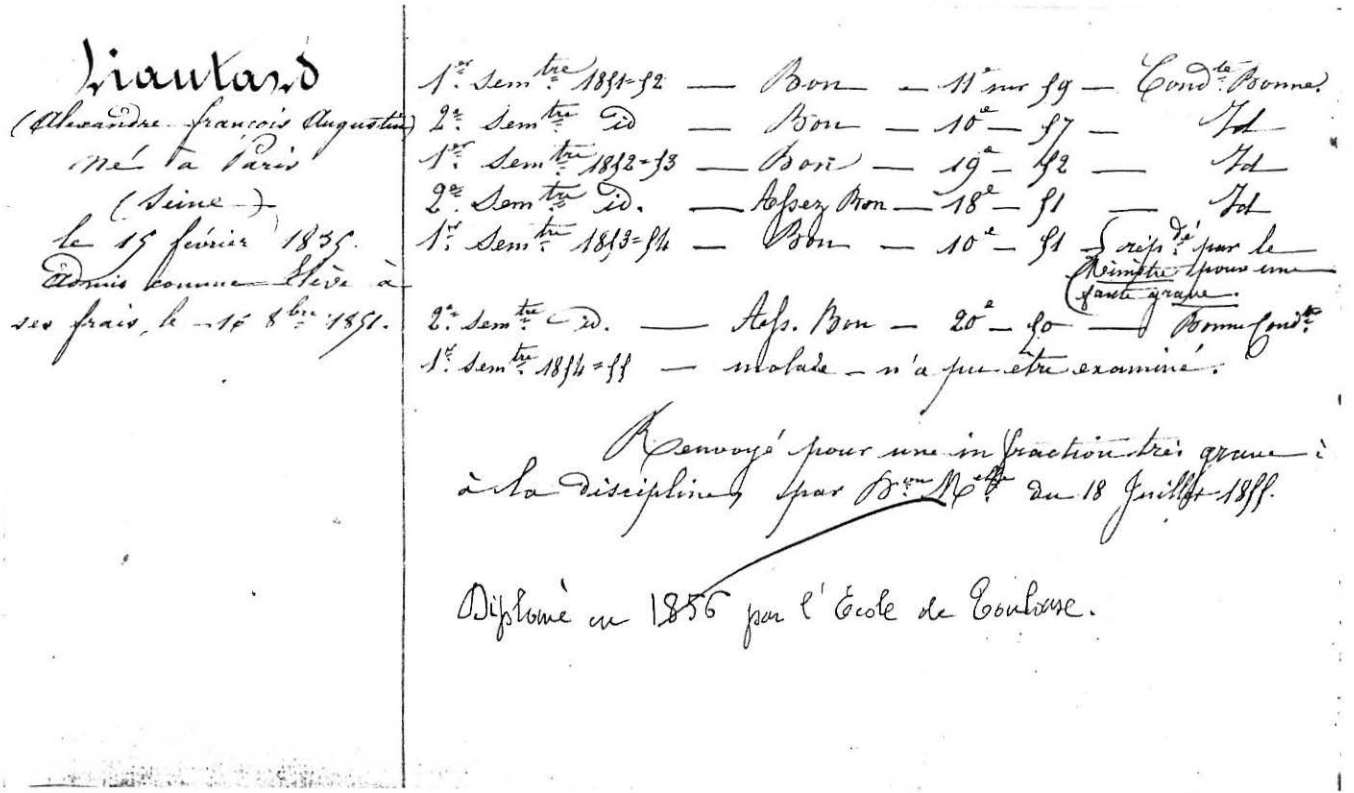

Liautard
(Alexandre François Augustin)
Né à Paris
(Seine)
le 15 février 1835.
Admis comme Elève à
ses frais, le 16 8bre 1851.

1er Semtre 1851-52 — Bon — 11e sur 59 — Condte Bonne.
2e Semtre id — Bon — 10e — 57 — Id
1er Semtre 1852-53 — Bon — 19e — 52 — Id
2e Semtre id. — Assez Bon — 18e — 51 — Id
1er Semtre 1853-54 — Bon — 10e — 51 — répdé par le Ministre pour une faute grave.
2e Semtre id. — Ass. Bon — 20e — 50 — Bonne Condte
1er Semtre 1854-55 — malade — n'a pu être examiné.

Renvoyé pour une infraction très grave à la discipline par Bon Mlle du 18 Juillet 1855.

Diplômé en 1856 par l'École de Toulouse.

Extrait du registre de l'Ecole d'Alfort.

A cette époque, Renault est directeur de l'école (1838-1860) et Yvart est inspecteur général (1837-1860). Une révision générale du programme d'enseignement par le Conseil des Professeurs a lieu en 1847. Elle aboutit à la distribution suivante :

Première année. — Anatomie descriptive (squelettologie, myologie). Extérieur élémentaire, 5 leçons. Physique médicale, 31. Botanique élémentaire, 16. Exercices pratiques : dissections, forge, étude au jardin botanique.

Deuxième année. — Anatomie descriptive (splanchnologie, angéiologie, névrologie, ovalogie) *. Seconde audition des leçons sur l'âge. Anatomie générale, 15. Physiologie (avec notions générales de zoologie), 20. Chimie médicale, 46. Pharmacie théorique et pratique (y compris la matière médicale), 18. Botanique appliquée, 18. Dissections, forge, ferrure, herborisations.

Troisième année. — Manuel opératoire et pathologie chirurgicale (première partie), 50. Pathologie générale, 12. Thérapeutique générale, 21. Pathologie spéciale (première partie), 40. Agriculture et hygiène générale, 37. Dissections (anatomie chirurgicale), opérations chirurgicales sur les divers animaux domestiques, ferrure de pieds de cheval et de bœuf, clinique.

Quatrième année. — Pathologie chirurgicale (deuxième partie), 47 **. Maladies contagieuses et police sanitaire, 22. Médecine légale, 4. Pathologie spéciale (deuxième partie), 40. Jurisprudence commerciale, 17. Hygiène appliquée, 38. Dissections (anatomie chirurgicale), opérations chirurgicales, ferrure, clinique [2].

* Le total des leçons prévues pour l'anatomie descriptive (première et deuxième années) est de 77. Le professeur d'anatomie a donc, avec la physiologie et l'extérieur, 117 leçons (!) par an.

** Dans les quatre-vingt-dix-sept leçons de pathologie chirurgicales sont comprises douze leçons de ferrure, enseignées tous les trois ans aux élèves des deuxième, troisième et quatrième années réunis.

Règlement de 1849

L'organisation de la vie des élèves est dictée par le nouveau « Règlement général pour les élèves » dont voici les points les plus importants.

Dans chacune des écoles vétérinaires, les élèves forment quatre *divisions :* la première correspondant à la quatrième année d'études, la deuxième à la troisème année d'études, etc. La pension est payable par trimestre et d'avance entre les mains du percepteur de la localité habitée par les parents de l'élève. Lever à quatre heures et demie en été, six heures en hiver ; coucher à neuf heures et demie en été, neuf heures en hiver ; extinction des feux une demi-heure plus tard.

Après le lever, nettoyage des chambres. Des élèves sont désignés pour entretenir la propreté des services ; d'autres sont de planton à la cuisine. La conduite est appréciée par des chiffres : 0, très mauvaise ; 1, mauvaise ; 3, passable ; 5, bonne ; 7, très bonne.

Les élèves ne doivent réclamer qu'après avoir obéi. A moins de permission du directeur, il est interdit d'introduire dans l'école aucun livre, aucune brochure, etc., étrangers aux études vétérinaires. Les congés sont limités aux dimanches et jours de fête (en 1850, on ajoute les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois) ; la sortie a lieu après l'appel et la revue ; sauf permission, les élèves doivent répondre à l'appel de trois heures du soir. La rentrée s'effectue à des heures fixées pour chaque école. Pendant les vacances, les élèves présents peuvent sortir en outre les jeudis après-midi. Le directeur peut accorder, pour affaires de famillle, des congés de quinze jours, qui sont renouvelés, en cas de besoin, par le ministre. Les professeurs et les chefs de service sont spécialement chargés de la police des leçons, répétitions et exercices ; ils concourent en outre à la discipline à l'intérieur de l'école et, au besoins, à l'extérieur.

Il est établi un conseil de discipline composé du directeur, président, des professeurs et du surveillant en chef. Les punitions sont : 1° la demi-consigne (privation de sortie jusqu'à trois heures) ; 2° la consigne (la journée entière) ; 3° la salle de police de douze heures (élève enfermé seul ou avec d'autres) ; ces trois punitions sont subies seulement le dimanche ; 4° la salle de police de vingt-quatre heures ; 5° la prison (enfermé seul le jour et la nuit) entraînant la consigne pour le dimanche suivant ; 6° la réprimande au nom du conseil de discipline ; 7° la réprimande au nom du ministre, entraînant la consigne un dimanche sur deux (consigne qui s'applique de même aux élèves notés mauvais pour l'instruction) ; 8° le retrait des bourses ; 9° le renvoi des écoles. Ces trois dernières punitions sont prononcées par le ministre. Si les punitions ne sont pas terminées au moment des vacances, l'élève les

accomplit, même en semaine, avant d'être libéré. Le duel entraîne le renvoi. Les brimades des anciens à l'égard des nouveaux sont punies de quatre à douze jours de prison et même de renvoi [2].

L'uniforme (la tenue de 1849)

Un habit bleu national croisé sur le devant, avec collet montant et rabattu, sans poches fermées sur le côté ; sept grands boutons en cuivre doré sur le devant de l'habit, deux grands boutons dans chacun des plis de derrière, deux à la taille de l'habit ; et, enfin, deux petits boutons pour fermer les manches. Un pantalon en drap pareil à celui de l'habit, sans sous-pieds. Un gilet en casimir noir. Demi-bottes ou souliers. Un chapeau rond en soir noire. En été, le pantalon de drap sera remplacé par le pantalon blanc ou de coutil gris. Dans l'intérieur de l'école les élèves portent un habit : veste en drap bleu, boutons bombés, pantalon de drap bleu ou de coutil gris. En outre, ils ont des blouses pour recouvrir leur habillement et portent pour coiffure une casquette de drap bleu, à visière en cuir... Ils ont pour chaussures des souliers à semelles de cuir et des souliers à semelles de bois [2].

Service religieux

Les élèves étaient tenus d'assister à l'office du dimanche en uniforme dans la chapelle de l'école (démolie en 1888).

Les événements politiques de 1851

Il semble que la direction de l'école ait pu maintenir les élèves à l'écart des événements politiques de 1851. Rappelons que le Prince Louis-Napoléon Bonaparte réalise un coup d'Etat le 2 décembre 1851 et que l'Empire est proclamé le 2 décembre 1852. Contrairement à la Révolution de février 1848 où — organisés militairement — les élèves remplirent le même rôle que ceux de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole de Saint-Cyr, les Alforiens restent à l'école. En 1848, après avoir franchi les murs — deux cents environ — dirigés sur Paris, se sont mis à la disposition du gouvernement provisoire à l'Hôtel de Ville. Leurs services furent acceptés immédiatement ; on a mis à profit l'influence que leur uniforme, pourtant peu élégant, exerçait sur le peuple pour les employer au rétablissement de l'ordre. Raillet et Moulé déclarent : « Le coup d'État du Prince-Président (2 décembre 1851) ne soulève aucun mouvement dans l'école ; le ministre invite le directeur à consigner tous les élèves le dimanche 7 décembre, dans l'intérêt de ces jeunes gens et dans celui de leurs familles ; et, quelques jours plus tard, le directeur lui fait connaître que la tranquillité n'a pas cessé de régner parmi eux. » [2]

L'année 1855 est une période difficile dans la vie du jeune Liautard. Son père est mort le 13 juillet et, cinq jours plus tard, Alexandre est renvoyé d'Alfort « pour une infraction très grave à la discipline ». En outre, pour cause de maladie, il n'a pu se présenter aux examens à la fin du premier semestre de l'année scolaire 1854-1855. Les détails nous font défaut. En tout cas, malade, expulsé, Liautard arrête ses études pendant quelques mois. Ensuite, il est admis à l'École Impériale Vétérinaire de Toulouse où il a terminé sa quatrième année et a obtenu son diplôme en 1856. Les circonstances de son transfert à Toulouse ne sont pas claires. Il semble que ses études à Alfort étaient pratiquement terminées au moment de son renvoi et qu'il a pu obtenir son diplôme de Toulouse à la suite d'un concours spécial.

Le *Recueil de Médecine Vétérinaire* de 1856 (tome 33) nous apprend le nom des vingt-cinq élèves de Toulouse jugés dignes d'obtenir le diplôme et leur classement par ordre de mérite. La notice ci-dessous suit la liste des diplômés :

« En outre, sur les trois praticiens qui ont concouru, avec autorisation ministérielle, pour le diplôme de vétérinaire, deux ont été jugés dignes de l'obtenir ; ce sont MM. Liautard (de la Seine) et Tissard (d'Indre-et-Loire), anciens élèves de l'École d'Alfort, où ils ont terminés leurs quatre années d'études. »

CHAPITRE III

LES ANNÉES 1856-1860

Les activités de Liautard pendant les années 1856-1860 demeurent mystérieuses. Il existe des hypothèses, mais il n'y a aucun renseignement concret. Selon le Dr Lester Crawford, Liautard a passé trois ans dans l'armée [5]. Pourtant, aucune trace de son passage dans l'armée entre 1856 et 1859 n'a été trouvée aux Archives de Paris (30, quai Henri-IV). Aussi le Général Porret, chef du service historique, ministère de l'Armée, château de Vincennes, atteste qu'il n'y a aucun dossier pour Alexandre Liautard. Le Professeur Godfrain, de Toulouse, écrit au Docteur de Wailly que l'on connaît parfaitement bien la succession de tous les vétérinaires militaires. Dans son article *L'histoire des Vétérinaires Militaires Français,* Yves Séraphin écrit : « ... le service national est alors organisé par la loi de recrutement de 1854, l'armée est composée pour une partie de soldats de métier et pour l'autre de conscrits tirés au sort et devant servir sept ans puis cinq ans seulement après la loi Niel de 1865. (Les jeunes gens aisés pouvaient échapper à ce recrutement en payant des *prestations.*) Un élève vétérinaire civil ayant tiré un *mauvais* numéro doit, au moment de l'appel à l'activité, se faire affecter au corps de cavalerie le plus proche de l'école vétérinaire qu'il fréquente... »[6] A.-F. Liautard a donc probablement tiré un bon numéro.

Alexandre LIAUTARD, vers 1865 (collection du Dr de Wailly).

DEUXIÈME PARTIE

LA PÉRIODE AMÉRICAINE (1860-1900)

CHAPITRE I

L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS

Liautard est arrivé à New York en 1860. Il est un peu le portrait-type du Français qui partait à l'étranger à cette époque. Mais la réussite est loin d'être garantie, comme nous le verrons plus tard.

L'émigration des Français était très active au XIXe siècle. En 1860 il existait trente et une agences d'émigration autorisées en France et une dizaine de compagnies de navigation reliaient la France aux États-Unis. En général, ceux qui quittaient la France n'étaient pas poussés par la pauvreté ou le chômage. Beaucoup d'entre eux étaient des individus entreprenants qui avaient librement choisi de partir. Souvent c'étaient des artisans ou des membres des professions libérales cherchant à faire fortune et à utiliser leurs connaissances dans un nouvel environnement. En 1858-1860, seulement 21,2 pour cent des passeports établis pour l'émigration étaient au nom de paysans. Vers 1860, environ vingt mille Français par an partaient pour les États-Unis [7].

Liautard avait connu révolutions et coups d'état à Paris. Il débarque aux États-Unis à la veille de la Guerre de Sécession. Abraham Lincoln est élu président en 1860. Les États du Sud quittent l'Union et la guerre commence en avril 1861. Malgré les émeutes dans les quartiers ouvriers de New York (provoquées par les inégalités dans la conscription), cette ville — et tout le nord industriel du pays — a continué à s'enrichir et à augmenter en population.

C'était également une période d'expansion universitaire pour le nord. Pendant la guerre, quinze nouvelles universités (y compris [8] Cornell, Swarthmore et M.I.T.) furent fondées. Liautard est arrivé au moment propice dans une ville grouillante d'activité où les esprits étaient ouverts à la formation des écoles professionnelles ainsi qu'à la création de nouvelles universités.

CHAPITRE II

NEW YORK : SA VIE PRIVÉE

Il ne reste que très peu de renseignements sur la vie personnelle de Liautard aux États-Unis.

Alexandre Liautard épouse Emily Josephine Stouvenel à New York. Emily, qui est née le 12 décembre 1840, est la fille de François Stouvenel et de Julie, née Doubet, des Français émigrés de Lorraine. En 1864, la fille unique d'Emily et Alexandre Liautard, Marie-Louise, est née à New York où elle est élevée.

En 1890, lorsqu'elle a vingt-cinq ans, Marie-Louise Liautard épouse Octave Boyer. Le jeune Boyer s'était rendu à New York pour fonder une succursale de la Grande Maison de Blanc, un magasin de luxe parisien. (Ce magasin, situé sur la 5e Avenue, entre la 57e Rue et la 58e Rue, devait disparaître au cours des années soixante).

Octave Boyer, fils d'un horloger de Saint-André, dans l'Eure, avait fait ses études au lycée d'Évreux. Les Liautard et les Boyer faisaient partie de la « colonie française » à New York. Marie-Louise et Octave Boyer n'ont pas eu d'enfants.

En 1900, quand Octave Boyer est nommé directeur de la Grande Maison de Blanc à Paris, boulevard des Capucines, Alexandre Liautard et sa femme rentrent en France avec leur fille et leur gendre. Il semble que Liautard était trop lié à sa fille pour la laisser partir sans lui. Le malheur avait déjà accablé Liautard. Sa femme Emily, atteinte d'un ramollissement cérébral, était confinée à un fauteuil roulant. Liautard avait soixante-cinq ans à cette époque, et il avait passé presque quarante ans aux États-Unis.

Nationalité

Des lettres de Liautard récemment découvertes dans les archives de l'Université de New York nous permettent d'être fixés sur ce point, longtemps discuté. Dans une lettre datée du 28 septembre 1902, écrite à Paris au Chancellor Mac Cracken, New York University, qui prie Liautard de retour-

Alexandre LIAUTARD (en bas, à gauche), chez lui à New York (collection du Dr de Wailly).

ner à New York pour reprendre le poste de doyen de l'école vétérinaire, Liautard répond (traduit de l'anglais) : « Le fait que j'ai gardé ma nationalité pourrait susciter des objections, comme c'était le cas quand j'étais à New York... » [9]

Liautard répond à un critique anonyme : « ... c'est vrai que je ne suis pas un citoyen américain... la science n'a pas de pays, pas de patrie, quoique les scientifiques puissent en avoir. »

CHAPITRE III

PÉRIODE AMÉRICAINE ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES LIAUTARD, VÉTÉRINAIRE PRATICIEN

Pendant toutes ses années à New York, Liautard a toujours consacré une partie de son temps à la clientèle privée. Ainsi, il a su garder un contact avec les réalités de la vie d'un vétérinaire et, en même temps, facteur non négligeable, il a pu atteindre la liberté financière lui permettant d'assurer ses entreprises d'éducation et d'édition.

Au début de sa carrière à New York, il y avait très peu de vétérinaires américains diplômés et tous ceux qui l'étaient avaient fait leurs études en Europe. Un certain nombre de « horse doctors » — en réalité de simples maréchaux-ferrants — soignaient les animaux. Liautard, formé par les grandes écoles vétérinaires françaises, a su s'imposer à New York.

Vétérinaires en France

1857, 2 544 (tous diplômés des écoles nationales — ou impériales — françaises).

Vétérinaires aux États-Unis

1850, 46 ; 1860, 392 : 1870, 1 166 ; 1880, 2 130 ; 1890, 6 494 ; 1900, 8 163 [10].

En 1859, Captain John C. Ralston, President of the New York College of Veterinary Surgeons, écrit (traduit de l'anglais) : « Dans ce pays, la science vétérinaire semble avoir souffert et continue de souffrir d'une négligence

irresponsable et injuste, du point de vue d'éducation et de qualifications. La pratique est surtout tombée entre les mains du palefrenier, du maréchal-ferrant et du charlatan ; car le nombre de praticiens éduqués, sortis des écoles étrangères (principalement du Royal Veterinary College, London, ou du Veterinary College, Edinburgh) est très limité, en contraste avec les excellentes occasions et larges domaines où leur service est maintenant requis dans les grandes villes et les campagnes, partout... »

Sans se laisser décourager par les difficultés inévitables rencontrées dans son établissement dans une culture très différente où il devait apprendre une langue qui lui était étrangère, Liautard s'installe vétérinaire dans le centre de New York City, au 205 Lexington Avenue.

Toujours désireux de se perfectionner, en 1865, Liautard obtient son diplôme de docteur en médecine à l'University Medical College de New York. A cette époque, aux États-Unis, les études de médecine ne durent qu'un an. Cependant il fallait trouver le temps et avoir la volonté de les poursuivre tout en menant de front une clientèle vétérinaire importante et en consacrant de plus en plus de temps à l'organisation de la profession.

Liautard ne négligeait pas l'aspect commercial de la profession. En plus de sa clinique, dès 1879, il met sur le marché les instruments de chirurgie du docteur Liautard — des instruments pour soigner les dents des chevaux, une trousse d'instruments pour l'autopsie, une trousse de poche d'instruments — en vente chez Darrow & Co., 1227 Broadway, New York.

Il faut souligner que le fait d'être vétérinaire français et d'arriver en Amérique au bon moment n'explique qu'en partie le succès de Liautard. Car d'autres Français sont partis vers l'Amérique au milieu du XIXe siècle, mais aucun n'a eu pareille influence sur la profession que Liautard. Certains ont tranquillement réussi une carrière de praticien et il y en a même un qui a dû rentrer en France.

Étienne Désiré Édouard Chambon, Alfort (1865-1869), premier prix à la fin de chaque année à l'École d'Alfort, a établi une clientèle à Jersey City (New Jersey). Il y est mort en 1887.

Jules C.A. de Favel, diplômé d'Alfort, était un vétérinaire très connu et très respecté à San Francisco, où il faisait partie de la « colonie française ». Il devait y mourir en 1889 à l'âge de cinquante-huit ans.

Jacques Mignon, Alfort (1830-1834), chef de service à Alfort pendant sept ans, démissionne et fait ses études de médecine. Après la Révolution de 1848, il part pour l'Amérique. Après avoir vainement tenté fortune en Californie, il rentre en France et s'établit comme médecin à Puiseaux (Loiret).

La population animale aux États-Unis [11]
Les animaux à New York et leur santé

Chevaux. Vers 1885, il y avait 75 000 chevaux dans New York City. Une épizootie de grippe équine avait sévi en 1871-1872. A cette époque la ville manquait encore cruellement de vétérinaires. Plus de 30 000 chevaux étaient touchés par la maladie. Les transports de marchandises étaient arrêtés et les omnibus avaient cessé leurs opérations. On voyait des hommes tirer des charrettes à la place des chevaux.

En 1887, l'année de la fondation de l'*American Veterinary Review*, Liautard, au sujet du petit nombre de vétérinaires qualifiés aux États-Unis et de la nécessité de créer de véritables écoles vétérinaires, donne les chiffres suivants : plus de 8 millions de chevaux, 22 millions de bovins, 28 millions de moutons, 26 millions de porcs.

En 1895, les écoles vétérinaires (dont celles de Liautard) ont enfin formé des vétérinaires, mais la population animale a augmenté d'une façon extraordinaire : 17 millions de chevaux, 24 millions de mulets, 16,5 millions de vaches laitières, 34,5 millions de bœufs et d'autres bovins, 42,5 millions de moutons et 44 millions de porcs. Liautard écrit (traduit de l'américain) : « Quand on ajoute à ces chiffres énormes le vaste nombre de chiens (une source de revenus considérables pour les vétérinaires), l'immensité de notre clientèle devient apparente. »

Beaucoup de chevaux avaient la morve — une maladie d'autant plus redoutable qu'elle est transmise à l'homme chez qui elle peut être létale. Les boiteries des chevaux avaient une grande importance économique. Liautard s'y intéressait particulièrement et il a même écrit un livre à ce sujet (« Lameness of Horses »).

Bovins. Au XIXe siècle, les vétérinaires des villes portaient leur attention surtout aux chevaux, animaux nobles. Pourtant, en 1853, il y avait 13 000 vaches laitières dans New York City. Ces animaux étaient logés dans des conditions d'hygiène lamentables, nourris d'issues de meunerie, sans litière, ni lumière du jour, ni air. Les vaches atteintes de péripneumonie étaient suspendues et traites jusqu'à leur mort. Le lait contaminé était le moyen principal de propagation des maladies comme la tuberculose, la scarlatine et la fièvre typhoïde. Liautard cherchait à améliorer ces conditions et il encourageait ses élèves à travailler comme vétérinaires sanitaires. C'était une idée tout à fait nouvelle. En 1884, cinq de ses anciens élèves sont inspecteurs sanitaires. Les progrès sont lents, mais presqu'un siècle plus tard on constate les résultats remarquables. Aux États-Unis, en 1979, sur tout le territoire, il existait

seulement dix-sept cheptels de bovins infectés de tuberculose. Ici encore, Liautard était un des précurseurs.

Chiens. La clinique de Liautard avait un beau chenil et un véritable service canin. Les animaux qui avaient la chance de s'y faire soigner profitaient des derniers progrès de la médecine et de la chirurgie vétérinaires. Mais sa clinique était pratiquement unique à New York. La plupart des chiens ne voyaient jamais de vétérinaire.

Le problème le plus grave à l'époque était celui des chiens enragés. Des chiens errants parcouraient les rues de New York et parmi eux les chiens enragés n'étaient pas rares. Quatre chiens enragés sont admis à l'American Veterinary College (clinique Liautard) en 1881 et on a constaté un cas de mulet enragé en 1882. Cette même année deux bouchers sont arrêtés pour avoir vendu la viande de trois porcs mordus par des chiens enragés et morts plus tard de rage [13]. Liautard n'était pas insensible à ce danger.

Sans le traitement Pasteur, les gens contaminés par la rage étaient certains de mourir. Le *New York Herald* citait Liautard : « ... Il est possible à l'avenir d'avoir une loi qui oblige tous les propriétaires de chiens à faire vacciner leurs animaux à titre préventif. »

Mais une solution au problème était nécessaire dans l'immédiat. Le traitement Pasteur n'était pas donné à New York. Le seul espoir pour les personnes mordues était de faire le voyage à Paris pour subir le traitement. Le 18 février 1890, l'Institut Pasteur de New York ouvre ses portes. Il est créé pour « le traitement préventif d'hydrophobie et l'étude des maladies contagieuses ». Les laboratoires sont au 178 West 10th Street. Le Professeur Liautard est le vétérinaire consultant de l'Institut. En 1893, quatre-vingt-cinq personnes sont traitées pour l'hydrophobie. Presque tous les malades sont sauvés.

CHAPITRE IV

LES GRANDES CONTRIBUTIONS A LA PROFESSION

FONDATION DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

Les précurseurs

Les premières écoles vétérinaires américaines, légalement organisées, furent formées entre 1850 et 1860 à Philadelphie, Boston et New York City. L'école de Philadelphie (fondée par Jennings) fut établie en 1852, mais elle n'a ouvert ses portes que vers 1858. Si l'école de Boston (fondée par Dadd) n'a été légalement reconnue qu'en 1855, elle existait avant celle de Philadelphie. L'école de New York City a été fondée en 1857.

Ces tentatives, quoique de courte durée et dénuées de succès, ont néanmoins constitué un début.

Les premières écoles vétérinaires réussies

Peu de temps après la faillite des écoles de Philadelphie, Boston et New York, les premières écoles réellement stables furent établies. Parmi elles le New York College of Veterinary Surgeons, réorganisé en 1864.

Aux États-Unis (et en Grande-Bretagne), contrairement à la France, les premières écoles vétérinaires étaient des entreprises privées, dominées en large part par des intérêts des particuliers. En général les études étaient superficielles, les programmes courts et les élèves mal préparés. Quarante écoles privées furent établies entre 1852 et 1913 et toutes avaient cessé d'exister en 1923.

Pourtant un petit nombre de ces écoles jouissaient d'une bonne réputation et elles étaient les précurseurs des écoles actuelles [10].

New York College of Veterinary Surgeons

Cette école est considérée comme le véritable précurseur de l'éducation vétérinaire aux États-Unis. En 1857, le Dr. John Busteed, un médecin, à établi l'école avec l'aide d'un petit groupe d'amis. Des souscriptions privées ont permis la construction d'un immeuble imposant au 77 West 23rd Street, New York City, au prix de $ 40 000. L'école comprenait un amphithéâtre, une salle de musée, une salle pour les professeurs, une salle de dissection pour les élèves, un bureau « beau et commode », une écurie avec dix-sept boxes « très spacieuse et bien éclairée, parfaitement drainée et ventilée, etc. ». Le Captain John C. Ralston, diplômé du London Veterinary College et ancien vétérinaire dans l'armée anglaise aux Indes, était président de l'école. Busteed et Ralston constituaient le corps enseignant et, à eux deux, ils comptaient enseigner théorie et pratique vétérinaires, anatomie et chirurgie vétérinaires et chimie.

On comptait parmi les membres du bureau des directeurs de l'école (trustees) * des notables de New York City. Malheureusement, à cause d'un nombre insuffisant d'élèves, l'école dut fermer ses portes pendant l'année scolaire 1859-1860. Aucun cours ne fut donné et l'immeuble fut vendu peu de temps après.

Un nouveau départ

Le Dr. Busteed n'abandonne pas son projet et il réorganise l'école en 1862. Liautard était à New York depuis 1860 et déjà installé dans son immeuble au 205 Lexington Avenue. Par des arrangements privés, l'immeuble est offert aux directeurs du New York College of Veterinary Surgeons. (Ce sont toujours les mêmes trustees.) L'école rouvre ses portes en 1864 — pour sept élèves. Le Dr. Busteed est président de l'école réorganisée et le Dr. Liautard est secrétaire et archiviste (« registar »).

Le corps enseignant

A.F. Liautard, M.D., V.S., professeur d'anatomie.

A.S. Copeman, V.S., professeur de pathologie et du microscope.

A. Large, M.D., V.S., professeur de chirurgie et de physiologie.

J. Busteed, M.D., professeur de matière médicale et de thérapeutique.

---

* Trustees : John Willard, Thomas D. Andrews, Henry Long, William Petton, Charles Smith, Henry Platt, George Armstrong, Henry Little, William Fergerson, E.G. Rawson, Charles S. Roe, Charles H. Birney, Isaac Gotheal, Thomas Wall, Richard Kelly, S.P. Nicholls, James Crawford, Thomas Palmer, Daniel W. Clark, Forbes Holland, George Murray, F. Van Rant, Barry Connell.

En 1866, les Drs. Weisse et A.W. Stein (tous les deux médecins diplômés de l'Université de New York) viennent se joindre au corps enseignant. Plus tard, deux autres médecins, les Drs. S.R. Percy et J.L. Roberston viennent grossir le nombre de professeurs.

En 1870, le Dr. Busteed a pris sa retraite. Sous la direction de Liautard, l'école a continué à grandir. En 1873, dix-huit élèves étaient inscrits. Mais des querelles et désaccords éclataient au sein du bureau des directeurs. En 1875 tous les professeurs ont donné leur démission et ont suivi Liautard, qui a fondé sa propre école : l'American Veterinary College. Je cite une lettre de Liautard au Dr. John P. Munn, écrite à Paris le 22 février 1901 (traduit de l'anglais) : « Le Dr. Liautard, qui avait le contrôle total de l'école et qui avait bâti le département clinique, assemblé les collections du musée, servi comme directeur de l'hôpital, doyen et professeur d'anatomie, qui a travaillé pendant onze ans pour l'élévation de cette école, l'a quittée... Le New York College of Veterinary Surgeons est fini et l'American Veterinary College est créé. » Dans la même lettre, Liautard écrit : « Il y a des faits liés à l'histoire du New York College of Veterinary Surgeons depuis 1875 qui appartiennent à l'histoire de la médecine vétérinaire peut-être, mais qu'il ne me conviendrait pas de révéler... »

Sans Liautard, le New York College a continué tant bien que mal. En 1877, il fut réorganisé encore une fois mais, après une brève existence de treize mois, tout le corps enseignant sauf deux professeurs, partit fonder une autre nouvelle école, le Columbia Veterinary College. Les élèves ont suivi leurs professeurs. Quelques années plus tard, l'école fut réorganisée et pendant la dernière dizaine d'années de son existence elle était sous la direction de H.D. Hills, V.S., diplômé en 1884 par l'école. Le New York College fut installé en 1880 au 332 East 27th Street et en 1894 au 154 East 57th Street.

En 1899, le New York College of Veterinary Surgeons fusionna avec l'American Veterinary College, ce qui forma le New York-American Veterinary College. Le New York College of Veterinary Surgeons donnait le grade de V.S. (Veterinary Surgeon) et le nombre total de ses anciens élèves était de deux cent quatre-vingt-douze.

Le Columbia Veterinary College, qui n'a vécu que peu d'années (1878-1884), a eu quatre-vingts diplômés.

American Veterinary College

En avril 1875, deux mois après la fermeture du New York College of Veterinary Surgeons, l'American Veterinary College est organisé sous la direction de Liautard. Cette école, encore un établissement privé, a com-

PROFESSOR A. LIAUTARD, M.D., V.S.

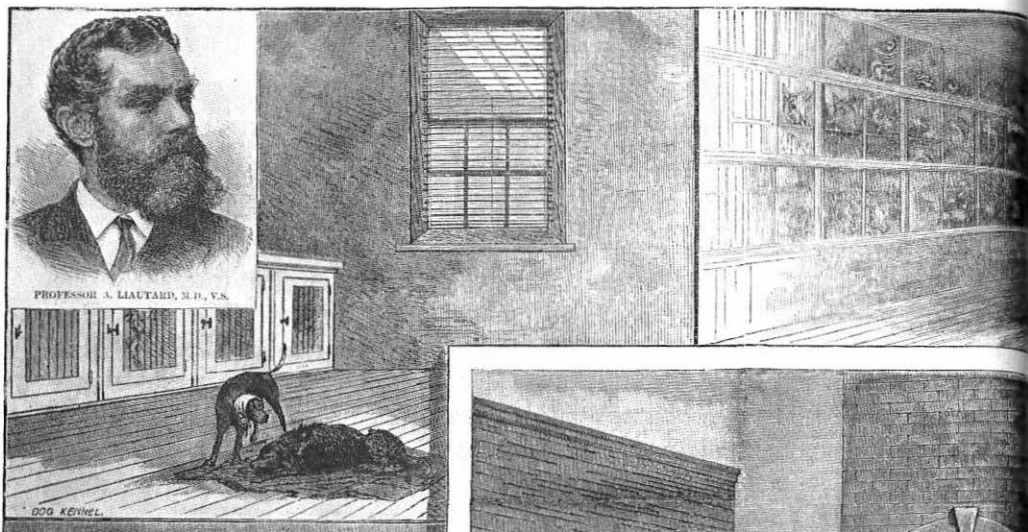

DOG KENNEL.

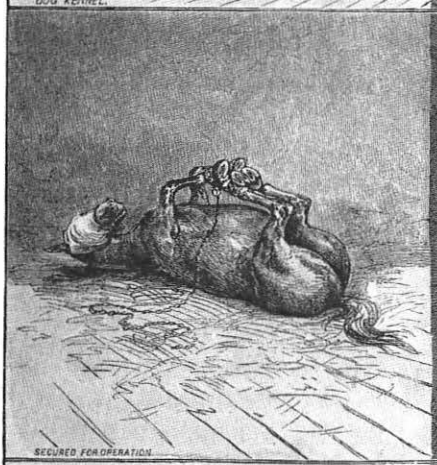

SECURED FOR OPERATION.

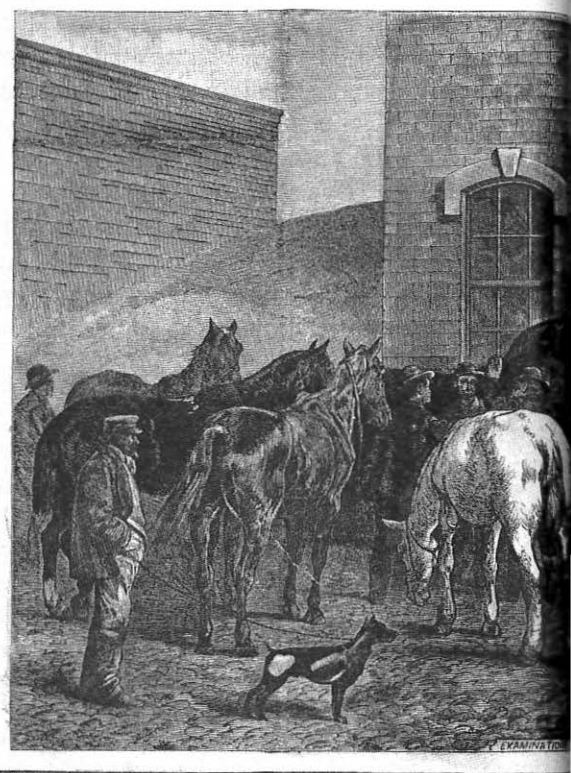

EXAMINATION.

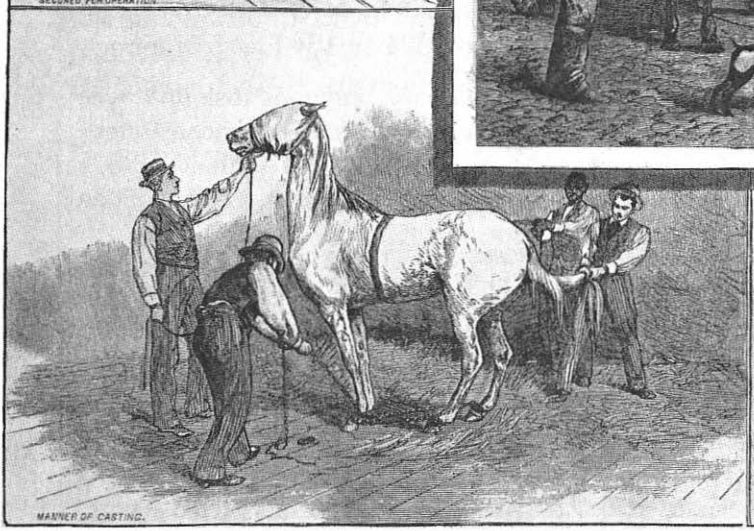

MANNER OF CASTING.

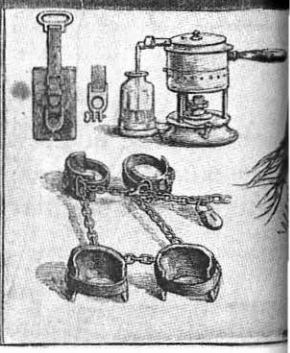

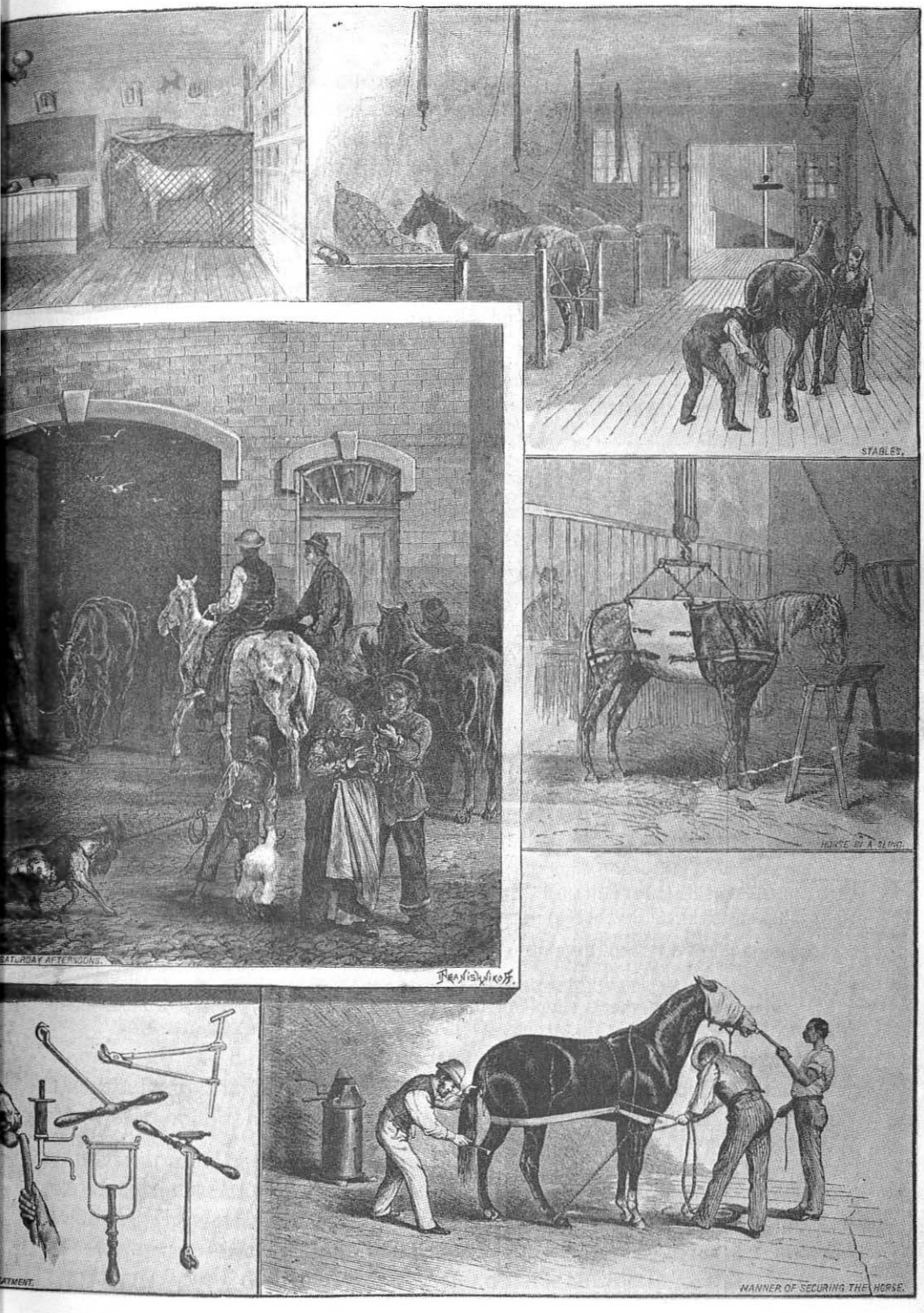

La clinique à New York, 141 West 54th Street - gravure (collection du Dr J.F. Smithcors).

mencé à fonctionner dans un immeuble neuf acheté par Liautard. En fait, l'école et la clinique vétérinaires étaient toutes les deux sa propriété. C'est au 141 West 54th Street que il a enseigné et exercé jusqu'à sa retraite et son retour en France. Il a créé une clinique qui rappelle les hôpitaux et le chenil de l'École d'Alfort. Il nous reste une belle gravure qui évoque les détails (communiquée par le Dr. J.F. Smithcors).

La publicité suivante était faite dans le journal fondé par Liautard, *American Veterinary Review, en 1877, dès son premier numéro (traduit de l'anglais) :*

AMERICAN VETERINARY COLLEGE
141 West 54th Street, New York

Fondé en 1875

Corps enseignant

A. Liautard, M.D., V.S., professeur d'anatomie comparée, technique chirurgicale, médecine sanitaire et médecine clinique.

A. Large, M.D., M.R.C., V.S.L., professeur de théorie et de pratique de médecine vétérinaire et de médecine clinique.

A.W. Stein, M.D., professeur d'histologie et de physiologie comparée.

S.R. Percy, M.D., professeur de matière médicale et de thérapeutique.

J.R. Robertson, M.D., V.S., professeur de pathologie bovine, obstétrique et médecine clinique.

A.A. Holcombe, D.V.S., conférencier en pathologie chirurgicale.

Fred A. Lyons, M.D., conférencier en chimie.

Le collège a été établi dans le but de préparer des hommes pour la pratique de la spécialité vétérinaire de médecine.

Le système d'instruction comprend un programme d'études complet didactique et clinique, l'instruction clinique étant illustrée par des cliniques gratuites, tenues à l'American Veterinary Hospital (branche du collège).

La rentrée est au début du mois d'octobre et les cours se terminent à la fin du mois de février.

Pour des renseignements supplémentaires et des brochures, s'adresser à A. Liautard, M.D., V.S.

Les élèves pouvaient profiter de la collection de Liautard, de plus de huit cents pièces, et du musée du collège, qui réunissait des donations des vétérinaires de tout le territoire américain.

En 1879, quarante-deux élèves étaient inscrits ; en 1884, quarante élèves ; et, en 1892, quarante-sept élèves ont reçu leur diplôme de vétérinaire. L'école était un succès dès le début et elle a continué à attirer un nombre stable d'élèves.

C'est en 1880 que Liautard a fait adopter par son école la devise ***Non nobis solum*** (« Pas seulement pour nous »).

Les rapports annuels de l'école donnent une idée de l'importance de l'instruction clinique.

Rapport de 1880 :

Le nombre d'animaux amenés devant la promotion pendant l'année qui prit fin en mars 1880, ou bien pour traitement ou pour examen *post-mortem* était de 2 442, une augmentation de 546 sur le nombre de l'année précédente. La répartition : 2 198 chevaux, 12 ânes, 3 mulets, 6 vaches, 13 chèvres, 171 chiens, 13 chats, 2 poules, 1 lapin. Les autres étaient des animaux aimablement envoyés pour autopsie par Mr. W. Conklin, directeur de la ménagerie de Central Park. Ils étaient : 9 singes, 2 lions, 2 chameaux, 1 ours, 2 tapirs, 1 bison, 1 renard, 2 moutons, 1 panthère, 1 cerf, 1 cygne.

La classification des maladies représentées par ces animaux suit : 1 077 pour maladies de locomotion ; 205 pour maladies de digestion ; 204 pour maladies de respiration ; 119 pour maladies de circulation ; 70 pour maladies d'appareil génito-urinaire ; 68 pour maladies d'innervation ; 141 pour maladies de sens spéciaux ; 186 pour croissance anormale ; 373 pour examen en vue de vente.

Les animaux morts ou euthanasiés ont subi des examens *post-morten,* ce qui, avec les animaux morts amenés au collège, a porté le nombre d'autopsies à 158.

566 opérations ont été faites.

L'entrée aux cliniques gratuites, tenues deux fois par semaine sous la direction du corps médical et des professeurs du collège, comprenait 495 animaux, parmi lesquels 91 ont subi différentes opérations [13].

Rapport de 1885 (dixième rapport annuel) (extraits) :

1 148 opérations ; 525 chevaux et 74 chiens en pension ; 402 chevaux examinés en vue de vente ; 495 consultations gratuites (les cliniques gratuites pour les pauvres servent de démonstration pour les élèves).

La qualité de l'enseignement donné à l'American Veterinary College peut être appréciée par le fait suivant : selon un communiqué du gouvernement français, les diplômés de l'école de Liautard sont reconnus par les écoles vétérinaires françaises. Le ministère de l'Agriculture autorise l'admission aux écoles françaises de tous les diplômés de l'école américaine sans examen. Les « boys » de New York peuvent obtenir leur diplôme français après

un an d'études. Le Dr. Louis Nicholas, diplômé de l'American Veterinary College, obtient son diplôme d'Alfort en 1892-1893. Ceci est d'autant plus extraordinaire du fait que, depuis toujours, les diplômes étrangers n'ont été que très rarement reconnus par les écoles et universités françaises, le système d'enseignement français se considérant comme le seul valable.

Liautard et ses élèves

En 1897, pour la première fois, un jeune vétérinaire français cherche à parfaire son éducation aux États-Unis. H. Caillot, de Chartres, diplômé d'Alfort, parlant un peu l'anglais, cherche une place d'assistant en Amérique.

Liautard était non seulement directeur d'école et professeur, mais aussi l'ami personnel de ses élèves. Cette nuance entre l'éducation américaine et l'éducation française était très bien saisie par Liautard. En 1884, les anciens élèves ont offert au collège un portrait de Liautard et une copie a été donnée à Liautard lui-même.

En 1884, les élèves de Liautard lui offrent un cadeau d'anniversaire. Traduit du *Review* : « Une surprise très flatteuse et agréable a été faite au Professeur A. Liautard, de l'American Veterinary College, à l'occasion de son anniversaire, le 15 février, par la présentation d'un album magnifique en peau de phoque contenant les photographies des élèves formant la promotion de 1884. »

Un gala est préparé à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'American Veterinary College. On écrit dans le *Review* : « ... Ce sera une occasion de passer une journée avec ce grand vieux monsieur que tout membre de la profession vétérinaire américaine honore, le doyen de l'American Veterinary College, le Professeur A. Liautard. » Cet anniversaire est fêté par un banquet à l'hôtel Manhattan. Les anciens élèves offrent à Liautard une splendide coupe d'argent gravée de son portrait, d'un côté, et d'une représentation de l'école, de l'autre, portant l'inscription : « Présentée au Professeur A. Liautard, M.D., V.M., par l'association des anciens élèves de l'American Veterinary College en témoignage de leur amour, honneur et amitié. Anniversaire d'argent, le 5 septembre 1899. » Sur le piédestal de la coupe était gravé : « A notre Doyen, fondateur [14] de notre école, et pionnier de notre profession en Amérique. » Une photo de la coupe paraît dans le *Review*.

Tous les ans un banquet réunissait les anciens élèves de l'American Veterinary College. Voici le toast à Liautard par les élèves de la promotion de 1886 :

"Then, here's to the Dean, the father of us all,
Professor A.F. Liautard; may his glory ne'er grow small.
We shall ne'er forget his kindness, or the lessons he has given,
And I trust retain the many point that into our heads he's driven!
We shall ne'er forget his ringing voice, and fluency so free;
But to find his centres of ossification! *this life is too*
Short for me!"

Par le Dr. D.C. Ashly, Class of 1886.

Discours par le Professeur Liautard [14]

Le discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix à la fin de l'année scolaire 1895-1896, qui est encore actuel dans sa philosophie, montre la sagesse et l'honnêteté de Liautard et, en même temps, son attitude plutôt paternelle envers ses élèves. Voici le discours (traduit de l'anglais) :

« Monsieur le Président et Messieurs,

« Un comité nommé par votre société m'a fait l'honneur de me demander de vous présenter quelques remarques, des conseils amicaux quant à votre conduite ultérieure lorsque, libérés des bancs de l'amphithéâtre, vous vous trouverez en possession de votre diplôme, qui fera de vous des membres de notre noble profession. J'ai accepté le compliment, fait la promesse ; permettez-moi aujourd'hui d'essayer de la tenir.

« Le sujet de la *déontologie* en est un, malheureusement, qui est inconnu dans le programme d'études de nos écoles américaines et, pourtant, il est tellement important. Vous pouvez vous rendre compte vous qui, dans peu de temps, allez rencontrer les tribulations de la pratique vétérinaire et qui, le jour suivant la remise des diplômes, vous trouverez en présence de ces questions importantes : *Quelles sont mes obligations à présent ? Quels devoirs dois-je remplir afin de mériter l'honneur qui m'est accordé, et que mon école a le droit d'attendre de moi en tant qu'ancien élève ?*

« Tout vous dire et marquer votre ligne de conduite dans votre nouvelle vie nécessiteront certainement un temps plus long pendant lequel je ne pourrais vous demander de me prêter votre attention ; mais, si vous le permettez, je vais considérer et seulement brièvement trois points qui, je pense, sont de la plus grande importance et qui ont été mes guides personnels dans une vie professionnelle qui a duré presque un demi-siècle.

« Ces trois points sont liés à la considération de vos devoirs envers vos collègues dans la profession, envers vos employeurs et enfin — et ce n'est pas le moindre — envers vos patients.

« **Devoirs envers vos collègues.** Vous avez maintenant votre diplôme, vous êtes rentrés chez vous, parmi vos parents, vos amis, et, reposés après l'excitation des derniers mois de votre vie d'étudiant, vous avez choisi un endroit pour vous installer.

« La lutte pour la vie a commencé. A quel point sera-t-elle difficile ?

« Permettez-moi de vous mettre en garde contre le sentiment qui risque de vous accabler au début de votre vie professionnelle : celui de la déception.

« Beaucoup d'entre nous, au moment précis de quitter l'école, ont pensé que le monde était à eux, que la clientèle allait leur tomber dessus tout d'un coup, que parce que nous avions accroché nos pancartes et distribué nos cartes de visite et dit *« nous voilà ! »*, pour nous, il n'y aurait pas de repos, à cause de la précipitation de la clientèle, du succès, des guérisons miraculeuses, etc. Et pourtant, des semaines, mois après mois, se sont passés avant que nous ne puissions enregistrer notre premier cas, parler de notre grand succès en soulageant un malade confié à nos soins après que tant d'autres aient essayé, mais en vain, de guérir.

« Oui, il se passera encore davantage de temps avant que le succès pécuniaire semble nous sourire pour nous rembourser la grande dépense que notre éducation a été pour nous ou notre famille et amis.

« Ne pensez pas que je dépeins un avenir trop triste ; mais si vous êtes préparés, vous serez d'autant plus heureux si, au contraire, le succès vient avec vos premiers efforts.

« Permettez-moi de dire, ne soyez pas trop pressés dans la sélection de l'endroit où vous vous établirez, mais voyez attentifs et vigilants dans vos choix et aussi quant à vos facilités personnelles d'adaptation aux circonstances. Pour certains, la grand ville sera l'endroit ; pour d'autres, la petite ville, avec ses possibilités de croissance, conviendra mieux. Mais quel que soit votre choix, ne changez pas avant d'avoir fait un essai raisonnable. Dans un endroit comme dans l'autre vous pourriez trouver ou ne pas trouver d'autres praticiens. Si vous êtes seul, votre conduite est facilement indiquée, votre route est droite, son aisance dépendra de vous, mais si vous en trouvez d'autres déjà établis la tâche pourrait être plus difficile.

« De nos jours, et dans la plupart de nos États, la distinction entre les « regulars » et les « self-made men » (empiriques) n'existe plus. Les lois régissant l'inscription à l'Ordre qui ont été établies ont supprimé la distinction et, pour cette raison, vous les rencontrerez sur un pied d'égalité dans bien des occasions. Parmi les « regulars » vous rencontrerez les diplômés des différen-

tes écoles. Rappelez-vous qu'ils sont tous membres de la profession vétérinaire et, comme tels, méritent des rapports confraternels. Vous, les hommes plus jeunes, devez vous comporter envers les hommes plus âgés comme dans tous les aspects de la société, de la vie sociale. Les jeunes se doivent d'avoir une conduite respectueuse envers leurs aînés, aussi longtemps que ceux-ci le méritent. C'est un manque de courtoisie que d'ignorer ceux dont l'insuffisance de diplômes ne donne pas accès au monde vétérinaire dans son ensemble. La conduite professionnelle fait partie de la conduite de gentleman. Surtout le vétérinaire doit être et rester un « gentleman ».

« Permettez-moi de vous conseiller de vous comporter en chaque circonstance envers vos collègues comme vous voudriez qu'ils se comportent envers vous. Ne pensez pas que leur rang, leur éducation, leur diplôme soient supérieurs ou inférieurs au vôtre. Le talent et les connaissances d'un individu sont responsables de son rang et de sa réputation. Soyez indulgents plutôt qu'enflés. La modestie est une des qualités du vrai homme de talent.

« Quel que soit l'endroit où vous vous établirez, je dirais : recherchez la compagnie des médecins ; si possible, fréquentez les réunions de leur société et, surtout, adhérez à celles de votre profession. Les avantages que vous retirerez du contact avec les hommes de la médecine, de la discussion que vous entendrez pendant leurs réunions, du renouveau de l'amitié que vous scellerez encore une fois à ces rassemblements de vétérinaires sont trop nombreux pour que je les résume maintenant ; mais je sais personnellement que personne ne peut exprimer ni savoir la quantité de renseignements, d'encouragement, de plaisir qui peut être récoltée en fréquentant ces réunions. On doit avoir profité pour le savoir. Et vous ne vous rendrez compte du bien qu'elles vous ont fait que des années plus tard.

« *L'union fait la force* » doit être une de vos devises pendant le restant de votre vie professionnelle. Les vétérinaires doivent être des frères car ils ont tous la même origine, leur travail est le même, leur but dans la vie, leur utilité nationale sont les mêmes.

« Dans les rapports ordinaires de la vie, les vétérinaires doivent se prêter aide et assistance mutuelles et, chaque fois que l'occasion se présente, ils doivent se donner entre eux les marques d'honneur et de considération qui appartiennent aux gentlemen et aux gentlemen instruits. Les actions perfides sont trop tristes pour être considérées. Demander des honoraires trop bas pour des services rendus est en dessous du respect que l'on se doit.

« *Quels doivent être les devoirs du jeune vétérinaire en cas de consultation avec un autre vétérinaire ?* Dans tous les cas, en dehors de l'exemple de bonnes manières, bonne éducation, politesse et respect mutuels, le vétéri-

naire consulté doit traiter ses collègues avec la meilleure considération possible. Il doit surtout se garder contre la tendance à montrer de la supériorité et de ridiculiser son collègue. N'exprimez pas votre opinion trop librement, ne donnez pas de conseils, n'exprimez pas vos idées en public et, au contraire, je dirais avec Thierry, dans son ouvrage excellent sur « La Déontologie vétérinaire » : *Donnez votre approbation ferme au vétérinaire traitant dans tous les cas, tant que vous pouvez le faire sans offenser votre conscience et la confiance placée entre vos mains.* Dans une consultation, les vétérinaires doivent toujours éviter des discussions scientifiques devant leur client ; ces discussions sont généralement inutiles ; ils ne doivent jamais hésiter à reconnaître une erreur.

« **Devoirs envers votre « client » (le propriétaire).** Ce ne sont pas seulement les mêmes obligations qui s'imposent entre gentlemen, mais particulièrement celles que la *confiance* oblige de la part de celui qui la reçoit envers celui qui la donne.

« La personne qui vient vous demander votre opinion dans un cas d'achat, celle qui vous consulte quant à la qualité et la bonne santé d'un animal vous fait confiance, et ceci n'est pas mesuré par la valeur de l'animal, mais la grandeur de cette confiance est doublée car elle est donnée non seulement à l'homme mais à l'homme professionnel et, pour cette raison, elle mérite le plus grand soin et la plus grande abnégation et désintéressement. Le propriétaire vous donne des honoraires et ceci doit être la seule récompense pécuniaire à laquelle vous pouvez vous attendre. Des commissions, des gratifications données de la main à la main sont des violations de confiance qu'un honnête homme ne doit pas commettre, quelle que soit la tentation.

« Le vétérinaire doit au public, à son client, sa présence fidèle et il est souvent obligé de se passer des plaisirs, des relations mondaines, des réunions de famille et même du repos dont il a tant besoin pour répondre à l'appel des devoirs de sa profession. A ce propos, il doit à son client le plus grand soin dans le diagnostic et le pronostic d'une maladie et le choix d'un traitement. Permettez-moi de signaler le danger qui pourrait résulter d'une erreur de diagnostic, quand ceci est fait dans la précipitation, sans avoir épuisé tous les moyens d'étudier une maladie qui sont à notre disposition. Il vaut mieux hésiter dans l'établissement d'un diagnostic plutôt que d'en faire un qui sera reconnu comme erroné dans les vingt-quatre heures qui suivent. Ne pas être trop positif est quelquefois un grand avantage. Méfiez-vous de trop de certitude de guérison ou de l'incurabilité. Ces points sont importants et le devoir envers le client demande qu'ils leur soient donné la plus grande attention.

« Ne manquez pas de confiance en votre capacité de guérir si vous voyez que les chances sont en faveur du patient et si les dépenses n'excèdent pas sa valeur. Mais, en revanche, vous avez intérêt à refuser d'entreprendre le traitement d'un animal qui, par son état, vous dit que quand vous aurez fini avec lui il ne vaudra pas plus. En agissant de la sorte, vous perdrez peut-être au début mais, à la fin, je peux vous assurer personnellement que cela paie mieux.

« **Devoirs envers votre patient.** Si vous devez tant au propriétaire à cause de la confiance qu'il vous fait, vous n'en devez pas moins au patient, à cette pauvre bête qui souffre, quoique vos obligations soient d'une nature différente.

« En acceptant d'entreprendre les soins d'un animal malade ou boiteux, en acceptant la responsabilité d'alléger ses souffrances et de le soulager, de le guérir, vous signez un contrat moral qui, pour son exécution, demandera votre attention, votre énergie, votre intelligence et dans bien des cas vous renverra à vos études. Vous lui devez beaucoup de vos pensées ; afin de le soutenir pendant sa maladie, vous devez utiliser tous les moyens que la science médicale vous a appris pour aider dans des circonstances similaires ; afin de le rendre à son travail, à son utilité, à son propriétaire, vos services doivent toujours être prêts le jour et souvent la nuit.

« Mais, en plus de ces devoirs, il y en a d'autres qui ne sont peut-être pas vos obligations en tant que vétérinaire mais qui le deviennent pour un gentleman et qui sont toujours attendus de vous. Par ceci je vise vos obligations de bonté. Il est vrai que dans bien des cas les moyens de contention et de punition sont nécessaires pour dompter un animal avant une opération, quelle que soit sa simplicité, pour l'administration des médicaments. Soyez bons avec ces patients, évitez de punir inutilement ; par tous les moyens, évitez le traitement rude ou brutal et n'ajoutez pas inutilement à leurs misères celles que vous leur infligeriez ; n'oubliez pas que ce sont des bêtes, souvent impuissantes, et que surtout elles souffrent déjà.

« *Être bon envers tous les animaux* est une devise qui appartient à tous les vétérinaires et dont, j'en suis certain, vous vous souviendrez tous [15]. »

L'American Veterinary College a vécu vingt-cinq ans. Six cent vingt-neuf vétérinaires y ont gagné le diplôme de Doctor of Veterinary Science (D.V.S.). Son programme d'études a progressé d'un an à trois ans (en 1890). Sous la direction personnelle de Liautard, l'enseignement de fond s'était étoffé d'année en année. En plus, Liautard tenait ses élèves au courant des progrès de la médecine vétérinaire en Europe. En 1897, il rapporte de France une série de verres pour projection de planches d'anatomie. Au cours

du même voyage en France, il voit les rayons X utilisés pour la première fois en médecine vétérinaire à l'École d'Alfort et il les demande pour les écoles américaines. Il avait visité les installations (très modernes) à Alfort et à l'Institut Pasteur afin de recueillir des idées pour son école.

Plusieurs de ses anciens élèves sont devenus professeurs dans d'autres écoles. L'étendue de l'influence de Liautard dans le domaine de l'enseignement est ainsi très grande.

En 1899, l'American Veterinary College se joint à son école rivale, le New York College of Veterinary Surgeons, pour former le New York-American Veterinary College.

New York-American Veterinary College

Le 7 juillet 1899, la fusion entre le New York College of Veterinary Surgeons, l'American Veterinary College et le New York University est décidée. La nouvelle école fait partie de l'Université et elle s'est rapprochée de la médecine humaine. La coordination et la coopération avec l'University Bellevue Medical College sont obtenues.

Alexandre Liautard est élu doyen. L'école sera logée dans l'immeuble au 141 West 54th Street occupé pendant vingt-cinq ans par l'American Veterinay College et construit par Liautard. A son ouverture, le 2 octobre 1899, quarante élèves sont inscrits et il y a vingt-deux professeurs, tous vétérinaires ou médecins. Liautard reste doyen jusqu'en 1902, il est alors nommé doyen émérite (1902-1918) et William J. Coates le remplace.

Le 24 septembre 1913, l'école devient une institution de l'État de New York et son nom devient : New York State University College of New York University. Cette école a fermé ses portes en 1922. Elle a accordé des diplômes à cent quatre-vingts vétérinaires entre 1899 et 1922.

Les écoles vétérinaires à New York ont toujours été accablées par des problèmes de finances, ce qui a fini par les obliger à cesser leurs opérations, malgré leurs succès du point de vue pédagogique. Dans le *New York University*, 1832-1932, le chancellor Mac Cracken explique la situation (traduit de l'anglais) : « En septembre 1899 le conseil a accepté dans l'organisation de l'Université le New York-American Veterinary College, qui était le résultat de l'amalgame du New York College of Veterinary Surgeons et de l'American Veterinary College. La première de ces institutions fut établie par le Professeur Alexandre Liautard en 1857 et elle était la plus ancienne école professionnelle de la sorte aux États-Unis. Néanmoins, les moyens de ces deux écoles étaient très limités, et il est probable que le conseil (de l'Université)

attendait un soutien rapide de l'État. Ce soutien fut longtemps retardé et l'école vétérinaire était gênée dès le début par une pauvreté de ressources qui fut soulagée seulement par l'abnégation d'un corps enseignant enthousiaste. En 1913 la législature l'a déclarée École Vétérinaire d'État pour la partie est de l'État de New York et elle fut rebaptisée : New York State Veterinary College at New York University. Mais, curieusement, la législature n'a pas voté de fonds pour son soutien et pendant sept ans le seul résultat appréciable de l'action législative était que les résidents de New York étaient exemptés du paiement des frais d'études ! Le troisième doyen du Veterinary College, le Dr. W. Horace Hoskins, nommé en 1917, a obtenu par de très grands efforts, en 1920 de la législature une subvention de $ 15 000 pour l'année suivante. Des espoirs très vifs étaient nourris pour un avenir plus heureux pour l'école. Mais la législature n'a pas renouvelé sa subvention pour 1921-1922 et le décès du doyen Hoskins pendant l'été de 1921 fut un coup mortel pour l'école. En 1922 le conseil, à contre-cœur, a suspendu ses opérations. »

Les temps étaient difficiles pour les écoles vétérinaires privées aux États-Unis. Dès le début, Liautard craignait pour l'avenir de son école, entreprise privée, et il ne cessait de lutter pour la reconnaissance et le soutien financier du gouvernement. Notons qu'une école vétérinaire a existé à l'Uiversité de Harvard de 1822 à 1900, date à laquelle elle dut fermer ses portes à cause des déficits annuels successifs.

Liautard et l'École Vétérinaire de Cornell

Les écoles fondées par Liautard à New York City avaient une existence parallèle à l'École de Cornell (New York State College of Veterinary Medicine at Cornell University). Cornell est située à Ithaca, dans l'État de New York, tandis que les écoles de Liautard étaient établies dans la ville de New York, également dans l'État de New York ; l'École de New York University était l'école de l'État de 1913 à 1922.

Le Professeur Leonard, de Cornell, écrit (traduit de l'américain) : « ... Il n'y avait pas de rapport entre les deux écoles. En fait, ceux de Cornell étaient tout à fait opposés à l'établissement d'une école de l'État de New York University. Le Dr. Liautard avait des rapports amicaux avec le corps enseignant et les anciens élèves de Cornell pendant de nombreuses années. Il était très estimé, mais après son départ un petit groupe à New York City désirait, pour des raisons politiques, que l'État établisse une deuxième école vétérinaire d'État. Ce mouvement a commencé en 1909 et beaucoup d'anciens élèves de l'American Veterinary College s'y opposaient. »

En 1922, les deux écoles fusionnent, regroupant à Cornell toutes les fonctions d'enseignement vétérinaire de l'État de New York.

Liautard n'a jamais enseigné à Cornell, mais ses élèves y sont devenus professeurs. Le *Review* de Liautard publiait régulièrement les articles du Professeur Law (de Cornell). Les deux hommes s'étaient connus en 1869 lors d'une autopsie d'un taurillon à l'abattoir de New York City pendant l'épizootie de « Texas Fever » (piroplasmose).

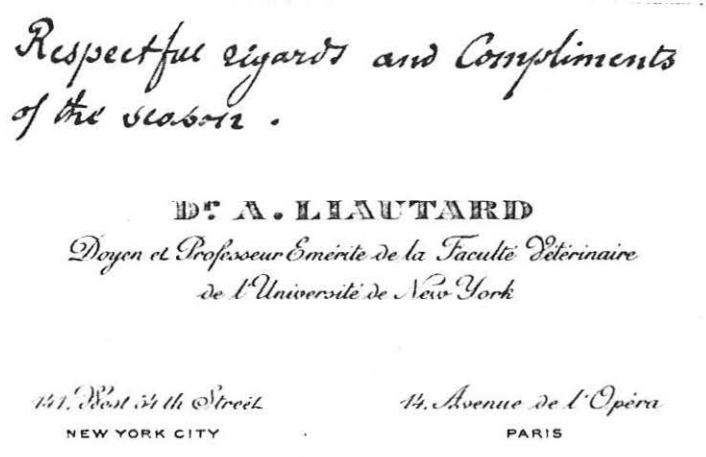
Respectful regards and Compliments of the season.

Dr A. LIAUTARD

Doyen et Professeur Emérite de la Faculté Vétérinaire de l'Université de New York

141 West 54th Street
NEW YORK CITY

14 Avenue de l'Opéra
PARIS

Écoles Vétérinaires dans l'État de New York

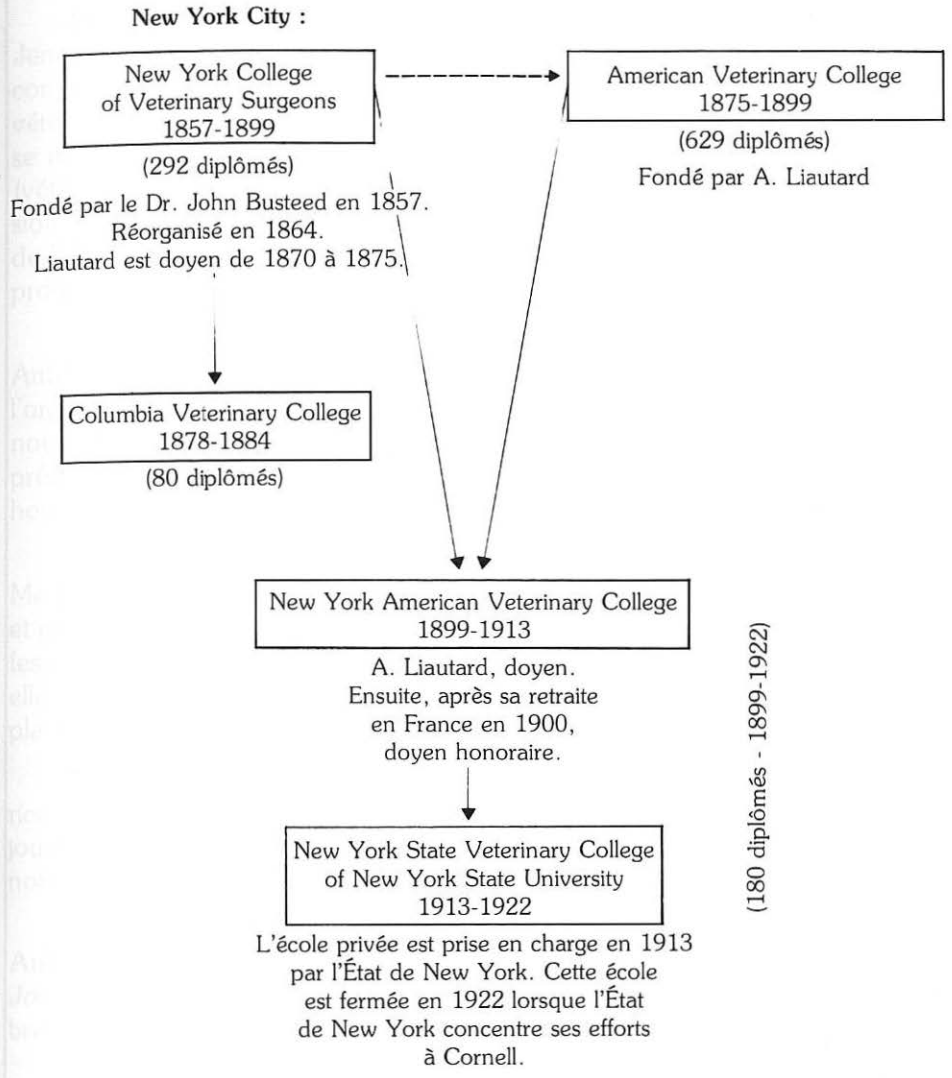

AMERICAN

VETERINARY REVIEW.

PUBLISHED BY THE

UNITED STATES

VETERINARY MEDICAL ASSOCIATION.

A. LIAUTARD, M. D V. S., Editor.

A. LOCKHART, M. R. C. V. S. L., Assistant Editor.

VOL. I. NO. I.

JANUARY, 1877.

NEW YORK:

TERWILLIGER & PECK, FINE PRINTERS AND STATIONERS.

United States Veterinary Medical Association (1863-1898)
American Veterinary Medical Association (1898-?)

En 1863, à une réunion locale de vétérinaires à Philadelphie, Robert Jennings suggère qu'il conviendrait de convoquer les vétérinaires à un congrès national afin d'améliorer le niveau de la médecine et de la chirurgie vétérinaires aux États-Unis. Une résolution est adoptée à cet effet. Jennings se met en rapport avec John Busteed, A.S. Copeman, Charles M. Wood (vétérinaire très connu de Boston), Alexandre Liautard et d'autres et la décision est prise de se réunir à New York City le 9 juin 1863. M. Charles Stetson de l'Astor House (hôtel très chic) à New York, un « grand admirateur de la profession », offre gracieusement l'utilisation d'un grand salon [10].

L'association est nommée et fondée le 10 juin 1863. Liautard est en Amérique depuis à peine trois ans (il a vingt-huit ans) et il a déjà commencé l'organisation de la profession, travaillant sur un pied d'égalité avec le petit noyau d'élites parmi les vétérinaires. Son influence ira en grandissant. Il sera président de l'Association de 1875 à 1877 et de 1886 à 1887 et président honoraire en 1913.

En 1907, Liautard écrit dans le *Review* : « L'United States Veterinary Medical Association a été la première organisation de cette sorte au monde... et nous pouvons nous féliciter d'avoir montré au monde entier que si la profession vétérinaire de l'hémisphère occidental était la plus jeune, néanmoins elle s'est rendu compte de l'avantage d'une telle force professionnelle sur le plan national avant que l'on n'en ait rêvé dans l'hémisphère oriental. [18] »

En 1898, l'United States Veterinary Medical Association devient l'American Veterinary Medical Association. Cette puissante organisation vit toujours. Son siège, un immeuble ultra-moderne, se trouve à Schaumburg, Illinois. Elle a trente-trois mille membres.

American Veterinary Review (janvier 1877 à septembre 1915)
Journal of the American Veterinary Medical Association (JAVMA) (octobre 1915-?)

Le 20 mars 1876, à la quatorzième réunion semi-annuelle de l'United States Veterinary Medical Association (prédécesseur de l'American Veterinary Medical Association), les membres ont décidé la publication mensuelle de l'*American Veterinary Review*, le *Review*. Alexandre Liautard est choisi comme premier rédacteur en chef, poste qu'il a tenu de 1877 à 1900.

En 1881, l'United States Veterinary Medical Association a décidé de cesser la publication du *Review*. Liautard achète le *Review*, qui devient son

propre journal. En fait, il semble que le *Review* soit un don de l'Association à Liautard : « Le 15 mars 1881... l'United States Veterinary Medical Association présente le journal, sans aucune charge, au Professeur Liautard, en mince reconnaissance du travail qu'il a fait pour l'association et pour la profession en général. » (Traduit de l'américain [19].)

Liautard transfert les droits de publication du *Review* aux éditeurs Sabeston & Murray en 1891. Cette société fait faillite en 1895 et Liautard est obligé de racheter la publication afin d'assurer une qualité continue. En 1896 le Professeur Roscoe R. Bell devient corédacteur avec Liautard. En 1900 le Dr. Robert Ellis devient propriétaire pour un tiers du journal et assume sa gestion. Liautard continue comme « senior » rédacteur et Bell reste comme rédacteur.

En septembre 1915, l'American Veterinary Medical Association achète le *Review* à Liautard et le nom de la publication devient le *Journal of American Veterinary Medical Association*, le *JAVMA*, que nous connaissons aujourd'hui. En même temps le journal devient l'organe officiel de l'association des vétérinaires américains. Liautard, retiré en France depuis 1900, reste « senior » rédacteur du *Review* jusqu'au moment de sa vente à l'American Veterinary Medical Association. Il continue à contribuer à chaque numéro jusqu'au jour de sa mort. En 1915, le Dr. Pierre A. Fish devient rédacteur, tandis que Ellis continue à servir le journal. En 1980, le *JAVMA* a 38 649 abonnés.

Pendant ses années de rédacteur du *Review*, Liautard a contribué à tous les numéros. Il a écrit vingt-cinq des soixante-quatre articles du volume de 1899. Il a rédigé des éditoriaux concernant tous les sujets importants à la profession et il a préparé des traductions du français, de l'italien et du russe. Il recherchait constamment dans la littérature d'autres pays des informations qui pourraient agrandir les connaissances scientifiques ou tout simplement intéresser ses lecteurs américains. En 1907 la croissance phénoménale du journal a obligé les éditeurs à diviser le volume annuel en deux parties et à cette époque le journal était la plus intéressante publication vétérinaire du monde.

Le *Review Journal* était la création personnelle de Liautard, le fruit d'un esprit de génie mais aussi d'un travail inlassable pendant toute une vie. Le *JAVMA* actuel a très bien reconnu ce fait en rendant hommage à Liautard en 1976, avec photos sur la couverture et une biographie élogieuse par Lester M. Crawford : *A tribute to Alexandre Liautard, the father of the American Veterinary Profession* [20].

J.W. Fink, un des élèves de Liautard, qui a reçu son diplôme de New York University en 1900 lorsque l'université avait pris dans son organisation le New York-American Veterinary College, se souvient soixante ans plus tard (traduit de l'américain) : « *L'American Veterinary Review* était son dernier lien personnel et il veillait à chaque ligne écrite. Il nous surveillait pendant que nous préparions les emballages et les adresses et on avait toujours l'impression qu'il désirait écrire une note personnelle à chaque vétérinaire qui recevait un exemplaire. Aucun détail n'était trop petit pour échapper à sa vigilance et il nous considérait tous comme ses « boys ». Quand il est parti, il y avait un grand vide au collège [21]. »

La philosophie et les grandes causes soutenues par Liautard

Liautard a exprimé sa philosophie et soutenu un nombre de grandes causes dans le *Review Journal*. Il n'est pas possible de tout étudier en détail dans le cadre de cette dissertation car cela deviendrait pratiquement une histoire de la profession vétérinaire américaine pendant toutes ses années de formation.

Liautard a beaucoup fait pour l'avancement de la profession vétérinaire. Il s'intéressait principalement à l'amélioration du niveau professionnel de ses confrères américains. Mais les répercussions de sa lutte étaient mondiales, à plus ou moins longue échéance. Son premier souci était pour un système d'éducation capable de former des vétérinaires d'un même niveau scientifique que les médecins de leur époque. Ensuite, il prévoyait la nécessité de critères uniformes pour l'exercice de la médecine vétérinaire. Il s'opposait avec véhémence à toutes les sortes de charlatanisme dans la profession. En même temps, il œuvrait pour la protection des vétérinaires dignes de ce nom. La contribution des vétérinaires à la santé humaine était considérée par Liautard comme l'extension logique des devoirs professionnels.

Les grandes lignes de la pensée de Liautard ressortent d'un certain nombre d'éditoriaux et d'articles principaux. Une connaissance approfondie de sa personnalité et de sa philosophie nécessitera une lecture complète de tous les numéros du *Review Journal* de 1876 à 1918. Le rôle très important de Liautard dans la formation de la profession vétérinaire aux États-Unis fut rendu possible par la création du journal qui a permis d'amplifier sa voix. Son influence était très grande, car si Liautard exprimait ses propres opinions dans son journal, il a aussi choisi pour son bureau de rédaction des hommes intègres et intelligents. Quoique autoritaire de nature, il ne manifestait aucune étroitesse d'esprit ; les pages du *Review Journal* étaient ouvertes aux opinions les plus diverses. Certaines polémiques se poursuivaient pendant plusieurs numéros.

Alexandre LIAUTARD, vers 1880 (collection du Dr de Wailly).

L'analyse de quelques éditoriaux permet de comprendre la force et la diversité de la pensée de Liautard.

History and Progress of Veterinary Medicine (Histoire et progrès de la médecine vétérinaire), discours prononcé devant le United States Veterinary Medical Association en 1876, paru dans le premier numéro du *Review*, janvier 1877 [22]. Dans cet article de quatorze pages, Liautard donne l'historique de la médecine vétérinaire aux États-Unis, décrit sa situation actuelle et souligne les objectifs à atteindre.

Après avoir décrit l'importance étonnante des animaux domestiques en Amérique (plus de 8 millions de chevaux — dont les plus rapides du monde — 22 millions de bovins, 28 millions de moutons et 26 millions de porcs !), Liautard écrit l'histoire de la profession aux États-Unis depuis un siècle. Lecteur assidu de tous les journaux scientifiques, agricoles et même sportifs, il déplore le fait que si peu soit fait pour protéger le bétail en Amérique. La profession vétérinaire n'était pas l'objet d'un intérêt sérieux, le mot « vétérinaire » paraissait rarement dans les publications et il arrivait même que l'orthographe soit incorrecte.

Mais déjà en 1877 on constate certains progrès : la fondation de l'United States Veterinary Medical Association en 1863, la naissance des écoles vétérinaires et la création de cours de science vétérinaire dans les écoles d'agriculture. Ces dernières suivaient les mêmes principes que les cours de l'École de Grignon, quoique leur programme fût un peu plus large. Liautard montre la direction que la profession doit prendre et il déclare l'« Union Means Strength » - l'unité de la profession sera sa force.

Une école sans professeur (A College without a Faculty)

Dans le Tennessee, une « école vétérinaire » ouvre ses portes, mais elle n'a aucun enseignant qualifié, ni même un vétérinaire diplômé parmi ses professeurs. Liautard oblige le « moulin à diplôme » à cesser ses activités [23].

Angell Memorial Hospital

En 1913, le fondateur de l'Angell Memorial Animal Hospital de Boston, Benjamin Baker, déclare que les animaux seraient mieux soignés par des hommes du premier ordre scientifique (c'est-à-dire les médecins de Harvard) que par des « vétérinaires ordinaires ». Liautard défend la profession vétérinaire et il fait comprendre que « le vétérinaire d'aujourd'hui est la plus haute autorité dans le domaine des maladies des animaux et, de ce fait, peut conseiller ses frères de la profession médicale au sujet des zoonoses et que les

méthodes qui paraissaient révolutionnaires à Baker étaient déjà appliquées depuis quarante ans par les vétérinaires [24].

Régulation de la profession (Examining Boards)

A plusieurs reprises, entre 1885 et 1900, Liautard exprime la nécessité de critères uniformes donnant droit à l'exercice de la médecine vétérinaire. Les examens des différents états sont encore d'un niveau très variable. Il invoque l'utilité d'un bureau national d'examen vétérinaire (aujourd'hui : National Board Examinations).

Maladies contagieuses

Dès 1880 Liautard se prononce pour une législation en vue de l'éradication des grandes maladies contagieuses chez les animaux domestiques. En 1881 il fait publier dans le *Review* une traduction de la législation française sur « la police sanitaire ». Il prévoit que le système français soit intégré dans un programme d'assainissement aux États-Unis. En 1882, il est élu président de la Commission des Maladies Contagieuses de l'United States Veterinary Medical Association. Il fait une première enquête épidémiologique par l'envoi de questionnaires sur les maladies contagieuses à cent vétérinaires. En 1894 il demande aux vétérinaires d'envoyer au *Review* un rapport de chaque cas observé.

Service de santé et Inspection des Viandes

En 1878 dans le *Review* Liautard demande la participation des vétérinaires aux services de santé publique : « La santé de notre nation ne peut être protégée correctement par les médecins sanitaires, les ingénieurs et les météorologistes seuls, car un grand nombre de maladies les plus destructrices connues dépendent de ou sont originaires des animaux inférieurs et nous devons chercher notre protection auprès des scientifiques bien versés dans leurs causes, traitement et prophylaxie. » (Traduit de l'américain.) Liautard devient lui-même vétérinaire-inspecteur à New York. Un des résultats importants de la lutte de Liautard est la première loi fédérale sur l'inspection des viandes qui est votée le 30 août 1890.

*
* *

Les autres causes défendues par Liautard sont :

— Un statut officiel pour les vétérinaires militaires américains, leur accordant le rang d'officier et en même temps établissant des critères de nomination (diplôme vétérinaire). Pendant de longues années ces vétérinaires n'avaient que le rang de sergent-major mais, en fait, ils étaient considérés comme « civils ». Les vétérinaires de la fameuse cavalerie américaine du XIXe siècle n'étaient le plus souvent que des maréchaux-ferrants, mal considérés et mal payés. Vers 1880 on commence à voir des diplômés des écoles de Liautard s'engager dans la cavalerie dans les territoires lointains : Texas, Wyoming, Arizona et Dakota. Une législation organisant le corps vétérinaire de l'armée est votée au début du XXe siècle.

— Intégrité et discrétion dans la publicité. Liautard se préoccupait de la dignité de la profession et guidait ses confrères vers une sorte de bienséance dans leur publicité, qui était permise à l'époque. Après une longue période d'interdiction, elle est de nouveau autorisée sous certaines conditions.

— Les femmes vétérinaires. Toujours en avance sur son époque, Liautard défend l'entrée des femmes dans le très masculin milieu vétérinaire. « Plusieurs femmes sont déjà inscrites au New York American Veterinary College [25]. Les dames entrent maintenant aux écoles vétérinaires dans presque tous les pays du monde... certaines spécialités de la science vétérinaire peuvent parfaitement bien être pratiquées par elles... Un des meilleurs discours au Congrès Vétérinaire de Budapest était tenu par une femme... Une femme était récemment élue membre de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire de Paris... [26] »

La bibliothèque de Liautard

Quel a été le sort de la bibliothèque de Liautard ? Il y a des conjectures mais aucun renseignement positif.

Dans une lettre à H.M. Mac Cracken, Chancellor of New York University, écrite à Paris le 28 septembre 1902, Liautard dit (traduit de l'américain) : « Vous semblez penser que le don de mes collections vétérinaires et de ma bibliothèque encouragerait quelques-uns de vos riches citoyens à donner quelque chose à l'Université, qu'un tel *legs* serait utile. Si l'Université devait attendre ce *legs*, je crains qu'elle ne soit obligée de l'attendre un certain temps. Je l'espère, en tout cas ! Mais ce n'est pas mon intention de vous faire attendre jusqu'à ma mort. Tout ce que j'attends est que quelque chose soit fait pour l'Université, que l'argent soit donné, que les justes modifications soient faites, que chaque préparation soit réalisée afin de faire du département vétérinaire de l'Université l'école du pays où la meilleure éduca-

tion puisse être donnée et, dans ce cas, la collection et la bibliothèque sont à vous. J'espère voir cela bien avant que je ne meure. Tout ce que je vous demande est que mon nom reste attaché aux deux. De leur valeur pécuniaire, je n'en parlerai pas ; mais plus de trois mille spécimens rassemblés au cours de trente-cinq années et plus de neuf cents livres de médecine doivent représenter un certain capital. »

Dans sa nécrologie de Liautard, Ellis fait référence à son musée et à sa bibliothèque de plus de trois mille volumes, qui servirait à la fondation d'une bibliothèque à New York. Ellis s'est trompé dans le nombre de livres ayant appartenu à Liautard et, malheureusement, la bibliothèque de médecine vétérinaire à New York n'a jamais vu le jour.

Pourant, en 1917, de Bois-Jérôme, Liautard écrit à Dean Moore à Cornell (traduit de l'américain) : « Tout semble certainement indiquer que Cornell est appelée à devenir l'école officielle de notre État. En tant que gagnant généreux, vous offrez gracieusement un abri brillant pour le drapeau qui me reste, ma collection. Mes remerciements chaleureux ! Don du Docteur Liautard à l'École Vétérinaire de l'État. Ce sera un coup de maître puisque je ne peux plus la reprendre. Vous avez mon accord complet. » Selon le Professeur Ellis P. Leonard, du New York State College of Veterinary Medicine, Cornell University [17], la collection a été placée dans la bibliothèque de New York University en décembre 1917.

En fait, les livres de Liautard n'ont trouvé leur place ni à Cornell, ni à New York City. Mr. Frank Walker, Chief Bibliographer de New York University Library, nous écrit : « La collection du Dr. Liautard n'est pas à présent dans la bibliothèque de l'Université... [27] »

Selon certaines sources, la bibliothèque de Liautard aurait été transférée à la Boston Public Library. Au cours d'une visite à Boston nous avons demandé une recherche de la collection de Liautard ou des livres lui ayant appartenu. Il n'y avait ni trace de la collection ni livre vétérinaire portant l'*ex-libris* de Liautard.

Le mystère reste complet. Il est probable que la bibliothèque a été dispersée, une perte inestimable pour l'histoire de la médecine vétérinaire.

VADE MECUM

OF

EQUINE ANATOMY.

FOR THE USE OF ADVANCED STUDENTS AND VETERINARY SURGEONS.

BY

A. LIAUTARD. M.D.,V.S.,

Professor of Comparative Anatomy to the American Veterinary College, Etc., Etc.

NEW YORK:

Published at the AMERICAN VETERINARY COLLEGE, 141 W. Fifty-fourth St.

1879.

W. R. JENKINS,

Bookseller & Stationer,

850 SIXTH AVE.,

NEW YORK.

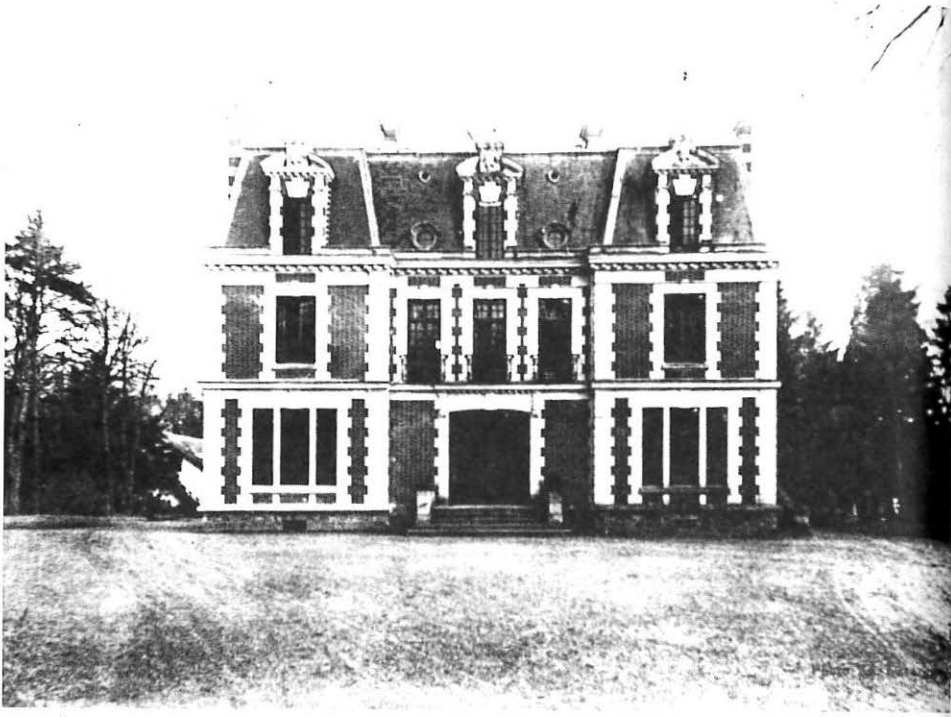

« La Mare aux Cerfs » (collection du Dr de Wailly).

TROISIÈME PARTIE

FRANCE
1900-1918

Les années de retraite

Alexandre Liautard rentre définitivement à Paris en 1900. Il y venait pratiquement tous les ans depuis son installation à New York et, vers la fin de son séjour en Amérique, il partageait son temps entre New York et Paris.

De retour à Paris, Liautard habite, avec sa femme invalide, sa fille et son gendre, un vaste appartement au quatrième étage, 14, avenue de l'Opéra. Cette demeure luxueuse, avec son entrée décorée de sombres marbres rouges et de lourds bronzes si chers aux architectes de l'époque d'Haussmann, contraste singulièrement avec l'arrière-boutique de l'entreprise de serrurerie qu'il avait quittée en 1860.

Liautard n'exerce plus, mais il ne se repose pas pour autant. Le *Review* de l'année 1900 nous apprend (traduit de l'américain) : « Le Dr. Liautard nous écrit qu'il se remet à peine d'une prostration nerveuse provoquée par la chaleur et le surmenage à l'Exposition. Il paraît étrange d'apprendre qu'un homme en retraite travaille trop ; mais ceux qui connaissait le bon docteur comprennent que l'abandon de la pratique active veut dire tout simplement qu'il a davantage de temps à consacrer à un autre travail. Et ils savent que s'il travaillait à l'Exposition, c'était dans les environs de la section vétérinaire. » Il consacre une partie de son temps et de sa fortune au Franco-Belgian Relief Fund. Il se rend aux séances de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire (ancêtre de l'actuelle Académie Vétérinaire) dont il est membre depuis 1904. Il est nommé président de cette société en 1911.

New York
American Veterinary College.

NON NOBIS SOLUM

Paris - feb. 22. 1901.

John P. Mann M.D.

My dear Doctor -

I do not know if there is a way with which I can apology ize for my long silence [It is fifteen months since your last letter was received and I have not acknowledged it - It is not that I did not wanted to - it was not that I felt that I ought and that it was my duty - but a thought some times flashed through my mind and I would say: "what for - the N.Y.C. now goes on - it goes on ..... well - what do they care of me" You see how I was unjust - and yet how much I could have written in these 15 months of remarks of complaints of suggestions ..... but what of it - Perhaps I would exagerate my duties as "Dean" may be I would struggle with subjects which were not mine - and I kept quiet.

But in a last letter from Dr. Coates he tells me that you the Chancellor would like to have some positive Documents about the N.Y.C. up to

Lettre de LIAUTARD (archives de New York University).

New York
American Veterinary College.

NON NOBIS SOLUM

DEAN'S OFFICE

5/ you how I wishe the University to succeed but will ask you to remember that I should be too happy in case of success to offer you my quota of assistance in the organization of the work — There are many branches which let the NYAVC needs improvement — the great reputation of the A.V.C. was too due to the practical knowledge of her graduates — that cannot be neglected and I understand it is a great deal

With kindest regards and best wishes, I am

Very truly yours

A. Liautard

American Veterinary Review.

(INCORPORATED)

FOUNDED 1877

Paris September 18- 1909.

Doct. J. P. MUNN

Dear Doctor ,

Although I have never received an official notice of my appointment by the University to the position of Emeritus Dean and Professor of Anatomy etc etc , my name figures as such in the catalogues of the New-York American Veterinary College .

On this account , even if it is only an honorary position , I hope that with your usual kindness , you will pardon me for writting you on the subject of the present condition of these institutions, which since several years, have been under the shelter of the University and to whom , you will grant , they have the right to ask for immediate active protection .

It is not necessary to recall the conditions of the A.V.C. and of the N.Y.C.of V.S. , when by their consolidation they were announced as one of the Departments of the University of the City of New-York . -- Neither is it necessary to tell you of the efforts made by those worthy gentlemen of , either the regular or the adjunct faculty , who all of them have given their time , their knowledge, with we may say NO HONORARIUM and all for the good of the profession and the NAME OF THE UNIVERSITY! And all notwistanding the difficulties they had to content with ; viz. a powerful organization , subventioned by the State , and offering gratuitous education or again the hard requirements imposed by

Il maintient une volumineuse correspondance avec ses collègues aux États-Unis et il continue à écrire ses éditoriaux pour son *American Veterinary Review*. Une photographie de Liautard paraît dans le *Review* en 1901. Son ami Roscoe Bell écrit (traduit de l'américain) : « ... Quoique le temps ait blanchi ses cheveux abondants, on observe que son œil est aussi brillant que jadis et, par le volume important de travail scientifique qu'il accomplit — dont beaucoup est dans l'intérêt des lecteurs du *Review* — que son esprit est aussi intrépide, son énergie aussi grande que lorsqu'il se tenait à la barre de la profession en Amérique, défendant ses intérêts, attaquant chaque élément qui menaçait son progrès. Maintenant que la grande cause pour laquelle il a travaillé si longtemps et si bien est fermement établie parmi les professions libérales, il peut se reposer sur ses lauriers, avec l'assurance satisfaisante que son nom reste conservé avec amour dans le cœur de ses collègues américains. »

En 1911, Liautard achète « La Mare-aux-Cerfs », un château du XIXe siècle sis dans la commune de Bois-Jérôme-Saint-Ouen, près de Vernon, dans l'Eure.

Marie-Louise et Octave Boyer habitent l'appartement de l'avenue de l'Opéra jusqu'à la fin de leurs jours. Octave pouvait se rendre à pied à la Grande Maison de Blanc, 6, boulevard des Capucines, tout près de la place de l'Opéra. Marie-Louise est décédée en 1946, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son mari est mort le 27 octobre 1953, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, dans le même appartement où « il vivait lamentablement enfermé dans la crainte des microbes et ne voyant plus personne », écrit Mme Heuline, sa petite-nièce. C'est Octave Boyer qui avait vendu « La Mare-aux-Cerfs » en 1920 (deux ans après la disparition de son beau-père). En mai 1966, le Drugstore Opéra commence progressivement à prendre la place de la Grande Maison de Blanc qui finit par fermer ses portes quelques années plus tard.

La mort de Liautard

Alexandre Liautard est mort à « La Mare-aux-Cerfs » le 18 avril 1918 à la suite d'une crise cardiaque. Il avait quatre-vingt-trois ans. Il avait travaillé toute la journée du 16 avril, préparant des articles pour le *Journal* et écrivant des lettres à ses collègues américains, et c'est dans la nuit du 16 avril que la maladie l'a frappé. Son esprit est resté clair jusqu'à la fin. Liautard connaissait sa condition depuis des mois, son gendre avait trouvé un livre journalier où il notait les progrès de sa maladie.

Liautard est enterré au cimetière du Père-Lachaise, 93e division, lieu où « les monuments d'hommes célèbres s'y rencontrent presque à chaque pas » (*Guide Michelin*). Sa fille et son gendre sont enterrés à ses côtés.

« Le père de la médecine vétérinaire américaine » était tombé dans l'oubli dans son pays natal. En 1978, deux vétérinaires français, le Professeur Bordet et le Docteur Philippe de Wailly, et un vétérinaire américain, le Professeur Lester Crawford, cherchant à honorer Alexandre Liautard, ont, par leurs propres moyens, fait ériger une plaque commémorative à l'emplacement de sa tombe.

Les nécrologies publiées à l'occasion de la mort de Liautard suivent :

Recueil de Médecine Vétérinaire (annexe), *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire,* 2 mai 1918, pp. 226-227.

Nécrologie. — Le président : « La Société Centrale subit un nouveau deuil. Après les pertes cruelles que nous avons déjà éprouvées dans le cours de ces dernières années, j'ai le très vif regret de vous faire part de la mort de notre affectionné collègue M. le Professeur Liautard.

« Liautard, membre de notre compagnie depuis 1904 et notre président en 1911, est décédé presque subitement le 18 avril dernier, à Bois-Jérôme, dans la retraite où il vivait depuis le début de la guerre. Il avait quatre-vingt-trois ans mais était demeuré exceptionnellement jeune de caractère et d'allure. Toute la carrière professionnelle de cet homme excellent s'est écoulée à New York où il s'était rendu peu de temps après avoir été diplômé par l'École Vétérinaire de Toulouse, en 1856.

« C'est dans cette ville que son activité se manifesta. Sa science et sa conscience appellèrent sur lui l'attention du gouvernement des États-Unis, qui lui confia le soin de fonder le Collège Vétérinaire de New York, aujourd'hui Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de cette ville. Durant de nombreuses années notre collègue fut successivement professeur distingué, puis doyen de cette institution, calquée sur le modèle de nos écoles vétérinaires.

« Liautard s'était fait naturaliser citoyen d'Amérique ; il s'était assimilé à ce point les habitudes de sa patrie d'adoption qu'il eût été difficile, à le voir, à l'entendre ou à le lire, de deviner que sa personnalité cachait un Français d'origine. Néanmoins, il avait conservé pour sa mère patrie un penchant très marqué et très tendre ; aussi, quand l'âge de la retraite sonna pour lui, songea-t-il à revenir à Paris, où notre Société l'accueillit avec joie, rendant ainsi hommage à la dignité de sa vie et à l'éclat avec lequel il avait, à l'étranger, répandu nos idées et servi la cause de la France. Liautard était un assidu de nos séances, où son aménité, sa pondération, la grande distinction de sa personne furent hautement appréciées. Nous éprouvions pour lui la plus ardente des sympathies et sa perte est de celles qui nous touchent profondément.

« Les efforts persévérants de notre collègue pour augmenter aux États-Unis le prestige de la science française furent reconnus par le gouvernement de la République et le décret qui le nomma en 1909 chevalier de la Légion d'honneur, sur la proposition du ministre des Affaires étrangères, mentionne les services distingués qu'il a rendus à l'influence et aux intérêts de sa patrie d'origine depuis trente-quatre ans.

« C'est sur cette véritable *citation* que je veux terminer, en adressant à la mémoire de cet homme de bien si constamment et si efficacement dévoué à toutes nos œuvres professionnelles et jusqu'aux plus récentes, l'expression des sincères regrets de la Société Centrale, dont je me fais ici l'interprète ému.

Le Président : *Le Trésorier, faisant fonction de Secrétaire :*

G. Desoubry. L. Houzeau. »

Note. — Nous constatons que les vétérinaires français n'avaient pas compris le système américain. Le gouvernement américain n'a jamais demandé à Liautard de former une école, car le gouvernement des États-Unis n'a jamais eu ce pouvoir. C'est Liautard qui a eu l'initiative de fonder une école privée.

Nous savons aussi que Liautard ne s'est jamais fait naturaliser citoyen américain.

Revue Générale de Médecine Vétérinaire, 27 (1918), 472-474

Biographie. — « Alexandre Liautard (1835-1918). Le Professeur Liautard s'est éteint le 20 avril 1918 *(sic)* à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dans sa retraite de Bois-Jérôme, près de Vernon (Eure), où il vivait depuis le début de la guerre.

« Né à Paris le 15 février 1835, Liautard entra en 1851 à l'École d'Alfort, fut diplômé à Toulouse en 1855 et se décida presque aussitôt à exercer sa profession en Amérique.

« Il lui fallut, à cette époque lointaine, quelque courage pour s'expatrier ainsi dans un pays en pleine évolution, dont il ignorait jusqu'à la langue. Son amour du travail, joint à l'ascendant naturel qu'il exerçait sur tous ceux qui l'ont approché, lui permit de surmonter tous les obstacles. Il y réussit à ce point qu'il a été baptisé plus tard le « père de la médecine vétérinaire américaine ».

« Son premier soin fut, en effet, d'organiser l'enseignement de cette science dans une contrée où l'industrie animale joue un rôle considérable. Il

créa le New York College of Veterinary Surgeons, dont il fut pendant plus de quinze ans l'âme agissante.

« Tout en assumant cette lourde tâche, il continuait à étudier pour son propre compte à l'Université de New York ; il y reçut en 1865 le titre de docteur en médecine.

« En 1875 il se sépare du New York College et fonde un établissement nouveau : l'American Veterinary College, où il cumule les fonctions de doyen avec celles de professeur d'anatomie, de médecine opératoire et de clinique.

« Il eut la joie, en 1899, de pouvoir réunir les deux écoles qui lui étaient chères pour en faire une section de l'Université sous le nom de New York American Veterinary College. Son œuvre était accomplie ; il rentra en France suivi de l'admiration et de l'estime de tous ceux qui avaient pu le connaître et l'apprécier.

« En dehors de l'enseignement qu'il dispensa pendant près de quarante ans à un auditoire toujours plus avide de ses leçons, il a publié un grand nombre de travaux, en langue anglaise, sur toutes les branches de la médecine vétérinaire.

« Il avait en outre fondé un journal très répandu, l'*American Veterinary Review*, qu'il dirigeait encore l'année dernière, et auquel il donna, quelques mois avant sa mort, une vitalité nouvelle par une transformation qui en fit le *Journal of the American Veterinary Medical Association*, chargé de la publication de tous les comptes rendus des sociétés vétérinaires d'Amérique dont Liautard avait été le promoteur.

« D'une activité inlassable, très exigeant pour lui-même et plein d'indulgence pour les autres, Liautard s'était acquis dans toute l'Amérique du Nord une réputation hors de pair. La fortune lui était venue par surcroît, presque malgré lui ; il n'en faisait guère usage personnellement, mais sa plus grande joie était de donner discrètement, sans que son nom fût prononcé. Il était un des membres bienfaiteurs les plus agissants de notre association centrale.

« Depuis plus de quinze ans, il vivait à Paris, très retiré, plein de sollicitude pour son entourage, ne sortant guère que pour assister à quelques réunions professionnelles et, en particulier, aux séances de la Société Centrale qui l'avait désigné comme membre titulaire peu de temps après son retour en France.

« Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur, sur les instances de quelques-uns de ses amis, sans n'avoir jamais rien sollicité.

« La carrière de ce bon Français mérite d'être citée en exemple. Il a porté au-delà des mers, en même temps qu'un enseignement plein d'utilité pour sa patrie d'adoption, l'exemple d'une vie toute de labeur et de foi. Par la dignité de son caractère, par la profondeur de son jugement, et même par cette modestie qui est le propre des âmes d'élite, il fut un des bons ouvriers de la propagande française aux États-Unis. Il est de ceux qui ont contribué à nous attirer l'ardente sympathie du peuple américain : tous ses anciens élèves, tous ses amis de là-bas évoquent sa mémoire avec une pieuse émotion.

« V.-F. D. [30] »

JAVMA *56 (June 1918), 441-442* (traduit de l'américain).

Communications. — Dr. A.F. LIAUTARD.
New York, N.Y., le 15 mai 1918.

« A l'éditeur du journal of the *American Veterinary Medical Association, Ithaca, N.Y.*

« Monsieur,

« Lorsque j'ai vu la notice de la mort du Dr. Liautard en vue de sa publication dans votre numéro de mai, le seul renseignement que j'avais était celui qui était dans un câble de sa fille qui annonçait simplement : « Père est mort hier » ; et, d'après la date de sa réception, je supposais qu'il fût mort le 20 avril. Mais depuis j'ai reçu une lettre de son gendre, M. O. Boyer, datée du 21 avril, envoyée de Bois-Jérôme (France), qui donne les détails concernant la mort du Dr. Liautard, que la profession attend aussi anxieusement que moi.

« M. Boyer écrit : « Mme Boyer et moi nous confirmons notre câble annonçant la mort de notre cher père, le Dr. Liautard, qui est survenue le 18 avril à 8 h 10 du soir. Il avait eu une crise cardiaque le mardi 16, pendant la nuit, qui l'avait fait souffrir pendant quarante heures. Il m'a fait appeler et je suis arrivé de Paris le jeudi 18, dans l'après-midi. Il était alerte et conscient jusqu'à la dernière minute. Le docteur est venu le voir une demi-heure avant sa mort et il lui a demandé quel était son pronostic et s'il devait prendre de la digitaline. Le docteur lui a expliqué que, puisqu'il avait déjà pris de la spartéine, il ne pouvait pas lui donner de la digitaline à ce moment-là. Quand le docteur est parti, il m'a demandé ce que j'en pensais, car ce n'était pas son médecin habituel, qui était malade lui-même.

« Je pensais, en vue de sa très forte constitution, qu'il se remettrait, mais son cœur était trop faible et usé, et il est mort paisiblement, après m'avoir

demandé de mettre sa montre à l'heure. *Mais l'heure ancienne,* m'a-t-il dit, car à cause de la guerre nous avions avancé le temps d'une heure.

« Depuis des mois, évidemment, il connaissait son état ; car nous avons trouvé un petit livre dans lequel il notait sa condition jour par jour. »

« Plus loin dans sa lettre, M. Boyer dit : « Mme Boyer vous laisse le soin de faire les communications à la profession dans ses journaux. Vous savez qu'il aimait sa profession et ses *boys,* comme il avait l'habitude de vous appeler. Il a travaillé pour le *Review* jusqu'au dernier jour de sa vie, car cela a toujours été son désir. Donc, communiquez aux sociétés, car vous devez les connaître toutes. C'était un homme très modeste, peu bavard, et il ne nous a laissé aucun papier concernant les communications à la presse vétérinaire. »

« Cette belle lettre de M. Boyer nous amène au chevet de notre cher ami pendant les toutes dernières heures de sa vie, que nous trouvons remplies du même dévouement à sa profession que pendant toutes les longues années ou il s'y est consacré. Il semble qu'il ait travaillé pendant toute la journée du 16 avril, préparant un article pour notre journal — ce qui montre ce qu'était encore le *Review* pour lui — et en écrivant des lettres à plusieurs de ses correspondants aux « States », et il s'est couché ce soir-là — quoique sans s'en rendre compte — avec l'œuvre de sa vie terminée. Une œuvre qui restera un monument à sa mémoire et un exemple qui devrait être une inspiration aux générations futures de notre profession que ces lettres qui portent la date à laquelle ce grand homme, avec toutes ses facultés dans une riche vieillesse, préparait ses dernières contributions pour le journal qu'il avait fondé, soient chéries par leurs destinataires !

« Qu'elles leur donnent à réfléchir quand ils verront l'écriture ferme et claire et la belle signature, que jusqu'au dernier moment il était encore à son poste faisant sa part pour l'éducation vétérinaire le jour même où il leur écrivait cette lettre et que, ensuite, il s'est couché et s'est endormi. Sa dernière pensée fut pour sa profession et ses correspondants. »

Sincèrement vôtre,
Robert W. Ellis [31].

JAVMA, *53 (May 1918), 296-298* (traduit de l'américain).

Nécrologie. — Alexandre François Liautard, M.D., V.M.

Alexandre François Liautard est mort dans sa maison à Bois-Jérôme (France), le 20 avril 1918, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le Dr. Liautard est né à Paris le 15 février 1835. Tout jeune, il est admis à l'École Vétérinaire célèbre à Alfort (France), où il a reçu son diplôme en 1856, et après avoir servi trois ans dans l'armée française, il est venu en Amérique exercer sa profession et il a réorganisé le New York College of Veterinary Surgeons à New York City, qui avait reçu sa charte en 1857. En même temps il étudiait la médecine à l'University Medical College, à New York City, et il a reçu son diplôme de docteur en médecine en 1865.

Il était parmi les organisateurs de l'United States Veterinary Medical Association et il a enregistré le premier rapport de cette organisation, ayant été choisi pour exercer les fonctions de secrétaire pendant les séances de cette première réunion, les 9 et 10 juin 1863, où sept États étaient représentés. Ce fut à cette réunion que ce plus noble des hommes et ce vétérinaire accompli, diplômé d'une école vétérinaire dont la durée d'études est de sept ans et en même temps étudiant en médecine, entouré par les quarante hommes qui, avec lui, étaient les organisateurs de notre association nationale, tous ayant des intentions sincères, pour la plupart des « self-made men » quoique des praticiens vétérinaires, peu d'entre eux étaient des diplômés réguliers, que le Dr. Liautard, avec la générosité et la largeur de caractère qui lui étaient propres, a suggéré la devise de l'association, *Non Nobis Solum* — pas seulement pour nous — qu'il a ensuite adoptée comme devise à l'American Veterinary College, et qui est encore aujourd'hui la devise des écoles consolidées de New York City. Un autre exemple de sa noblesse de caractère et de son abnégation se manifeste quand, en 1913, l'American Veterinary Medical Association l'ayant nommé président honoraire à l'occasion de son cinquantième anniversaire à New York — il était le seul membre fondateur encore vivant — il s'est refusé le plaisir d'y assister afin de rester à côté de sa femme invalide en France.

Le Dr. Liautard a été président de l'United States Veterinary Medical Association de 1875 à 1877 et de 1886 à 1887. Lorsque l'United States Veterinary Medical Association a décidé qu'elle avait besoin d'un organe officiel, elle a choisi le Dr. Liautard pour le poste de rédacteur et, quelques années plus tard, quand il en avait fait un organe intéressant et important de la profession vétérinaire, l'association a décidé de lui en céder la propriété. Lorsque le *Review* a été repris par l'American Veterinary Medical Association, quelque quarante ans plus tard, le Dr. Liautard était toujours son rédacteur en chef et il n'a jamais cessé d'y contribuer richement jusqu'au moment de sa mort.

La vie entière du Dr. Liautard a été consacrée à l'éducation vétérinaire. En 1875 il a rompu ses liens avec le New York College of Veterinary Surgeons, où il avait été doyen, professeur d'anatomie, de chirurgie opératoire,

directeur de clinique, etc. depuis 1860, et il a organisé l'American Veterinary College, où il joua le même rôle jusqu'à la fusion des deux écoles en tant que département de la New York University en 1899 sous le nom de New York American Veterinary College quand feu le Professeur William J. Coates devint son successeur.

En plus de son travail à l'Université, le Dr. Liautard travaillait constamment à la préparation de textes pour la profession vétérinaire et il était l'auteur d'une longue liste de livres de référence.

Il n'a jamais eu d'égal en tant qu'anatomiste et professeur d'anatomie. Tenant des crayons de différentes couleurs dans sa main gauche, il restait devant un tableau noir et donnait ses cours pendant des heures durant ; en même temps, tout en dessinant en couleurs avec précision le sujet de son cours, il plaçait chaque partie en la décrivant et à la fin de son cours une belle planche en couleurs entourée des noms écrits à la craie blanche restait au tableau noir pour être étudiée par ses élèves. Beaucoup d'entre eux, qui avaient reçu de l'instruction en dessin, les copiaient dans leurs cahiers. Et jusqu'au moment de sa mort, quoique dans sa quatre-vingt-quatrième année, en plus de son activité et de son intérêt vif à l'éducation vétérinaire et aux affaires vétérinaires en général, il suivait de très près le travail de l'école dont il avait été le fondateur.

En 1884, le Dr. Liautard a été nommé chevalier du Mérite agricole par le gouvernement français.

En tant que fondateur de la première école vétérinaire en Amérique et un des fondateurs et le premier secrétaire de l'United States Veterinary Medical Association, il méritait à bon droit le titre de père de la médecine vétérinaire en Amérique que lui a accordé la profession vétérinaire américaine.

Les principes qu'à son insu il a inculqué à tous ceux qui étaient entrés en contact avec lui, les souvenirs de sa noblesse de caractère, l'école qu'il a fondée, son musée de spécimens pathologiques rares et sa bibliothèque de plus de trois mille volumes qui ont permis la fondation d'une bibliothèque qui porte son nom dans la ville de ses activités, constituent une partie du legs sans prix qu'il a laissé à la profession vétérinaire. Malgré le fait qu'il avait atteint un âge où la mort pouvait survenir à n'importe quel moment, son annonce nous parvient comme un choc dont il est difficile de se remettre. Il est, en effet, difficile de se rendre compte qu'Alexandre Liautard est mort. Son nom était associé avec la profession vétérinaire américaine et avec l'organisation nationale depuis le tout début et pendant leurs croissance et

développement et sa perte leur sera aussi triste qu'inestimable. Pourtant, à son âge, nous ne pouvons pas lui refuser sa retraite du tumulte du monde vers le repos paisible qu'il a si bien mérité. *Requiescat in pace.*

Le Dr. Liautard laisse une fille affectueuse et dévouée, Mme Louise M. Boyer.

Robert W. Ellis [32].

Honneurs et distinctions

— Président de l'United States Veterinary Medical Association (1875 à 1877 et 1886 à 1887).

— Honorary Associate of the Royal College of Veterinary Surgeons, Londres (1880). Le seul élu des États-Unis.

— Membre correspondant étranger de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, Paris (1881).

— Membre correspondant et honoraire de la Société Vétérinaire d'Alsace-Lorraine (1883).

— Délégué de l'United States Veterinary Medical Association au IVe Congrès Vétérinaire International à Bruxelles (1883). Bouley est le délégué du gouvernement français.

— Président de la New York State Veterinary Society (1884).

— Chevalier du Mérite Agricole (1884).

— Membre de la Société Médicale Pratique de Paris (1896).

— Membre correspondant étranger de l'Académie Royale de Médecine de Bruxelles (1898).

— Membre honoraire de la New York County Veterinary Medical Association (1898).

— Délégué de l'American Veterinary Medical Association au VIIe Congrès Vétérinaire International à Baden-Baden (1899). Élu vice-président du même Congrès. Nocard est président.

— Officier du Mérite agricole (1904).

— Chevalier de la Légion d'honneur (1909).

— Président honoraire à perpétuité de l'American Veterinary Medical Association (1913).

*
* *

— Prix Liautard (annuel) destiné à des étudiants de quatrième année de l'École d'Alfort en récompense des meilleurs articles, rapports, essais ou travaux se rapportant aux observations cliniques faites par eux pendant leur stage clinique. Prix de l'Académie Vétérinaire de France (prix sans dotation par extinction des valeurs léguées).

Conclusion

La diversité de ses activités, les ramifications de son influence, son esprit d'innovation sont autant d'aspects de l'homme remarquable qu'était Alexandre Liautard. Il était doté d'une forte personnalité, d'une grande ambition avec les possibilités intellectuelles de réaliser ses buts. Il avait reçu la meilleure formation possible à l'époque. Tout ce qui concerne Liautard semble être au superlatif.

Pour diverses raisons, il n'a pas fait sa vie professionnelle en France. On ne pourrait que spéculer sur ce qu'il aurait pu accomplir dans son pays natal. « Le père de la profession vétérinaire américaine » a laissé un héritage qui franchit les frontières. Il doit beaucoup à son École d'Alfort et Alfort, de son côté, doit lui rendre hommage.

BIBLIOGRAPHIE

I. — ŒUVRES DE LIAUTARD

— *American Veterinary Review*, janvier 1877 à septembre 1915, vol. 1 à 47.

— *Journal of the American Veterinary Medical Association*, octobre 1915-avril 1918, vol. 1 à 4.

— *Animal Castration*, W.R. Jenkins, New York ; Bailliere, Tindall & Cox, London, 1884 (2e édition en 1885), 3e édition en 1888, 4e édition en 1889, 5e édition en 1892, 6e édition en 1895..., 9e édition en 1902..., 11e édition en 1905).

— *The Diseases of Livestock and their Most Efficient Remedies* (Les Maladies du bétail et leurs remèdes les plus efficaces), en collaboration avec William B. Miller, Willis P. Hazard et Lloyd Tellor, McKay, Philadelphia, 1890.

— *Exercises in Equine Surgery* (Exercices en chirurgie équine), par P.-J. Cadiot, traduit par A.W. Bitting et édité par Liautard, W.R. Jenkins, New York, 1897.

— *The Horse's Foot and its Diseases* (Le Pied du cheval et ses maladies), par A. Zundel, traduit par Liautard, W.R. Jenkins, New York, 1886.

— *How to Tell the Age of the Domestic Animals* (Comment déterminer l'âge des animaux domestiques), W.R. Jenkins, New York, 1885. (Éditions en 1889, 1902 et 1910).

— *Hydrophobia* (L'Hydrophobie), par H. Bouley, traduit par Liautard, Harper & Brothers, New York, 1874.

— *Lameness of Horses and Diseases of the Locomotory Apparatus* (Boiteries des chevaux et maladies de l'appareil locomoteur), W.R. Jenkins, New York, 1888. (Éditions en 1890 et 1897).

— *Lymphatic Glands in Meat-Producing Animals* (Les Glandes lymphatiques chez les animaux producteurs de viande), par Godbille, traduit par Liautard et Arthur Hughes, W.R. Jenkins, New York, 1915.

— *Manual of Operative Veterinary Surgery* (Manuel de chirurgie vétérinaire opératoire), Sabiston & Murray, New York, 1892. (Édition de 1906, chez W.R. Jenkins, New York.)

— *Median Neurotomy in the Treatment of Chronic Tendonitis and Periostitis of the Fetlock* (Neurotomie du médian dans le traitement des tendinites chroniques et dans les périostites du boulet), par C. Pellerin, traduit par Liautard, W.R. Jenkins, New York, 1896.

— *Treatise on Surgical Therapeutics of Domestic Animals* (Traité de thérapeutique chirurgicale des animaux domestiques), par P.-J. Cadiot et J. Almy, traduit par Liautard, W.R. Jenkins, 1906.

— *Vade-mecum of Equine Anatomy: for use of advanced students and veterinary surgeons* (Vade-mecum d'anatomie équine : à l'usage d'étudiants avancés et de chirurgiens vétérinaires), American Veterinary College, New York, éditeur, 187 (2e et 3e éditions par W.R. Jenkins, en 1879 et 1890).

En collaboration :

— *Special Report on Diseases of the Horses* (Rapport spécial sur les maladies du cheval), par Pearson, Huidekoper, Michener, Harbaugh, Law, Trunebower, **Liautard,** Holcombe, Adams et Mohler, revised edition, 1942, U.S. Government Printing Office, Washington, D.C.

L'œuvre de Liautard : commentaires

Les seuls livres de Liautard à la bibliothèque de l'École d'Alfort sont *Lameness of Horses* et *Manual of Operative Veterinary Surgery*. Tous les numéros de l'*American Veterinary Review* et du *Journal of the American Veterinary Medical Association* parus sous la direction de Liautard se trouvent à Alfort. Ces journaux, qui sont reliés en cuir, sont dans un parfait état de conservation. Les livres *Vade-mecum of Equine Anatomy* et *The Horse's Foot* (Zundel), font partie de la collection Fairman Rogers de livres rares sur l'équitation et le cheval de la bibliothèque de New Bolton Center de l'University of Pennsylvania School of Veterinary Medicine (U.S.A.).

Un exemple de l'accueil réservé aux livres de Liautard est donné par la critique parue dans l'*American Veterinary Review*, 17, 1893, p. 40, W.L. Williams au sujet du *Manual of Operative Veterinary Surgery (traduit de l'américain) : « ... Le domaine traité dans ce livre est large et important,*

jusqu'à présent inoccupé dans la littérature vétérinaire anglaise..., c'est de loin la contribution la plus étendue, utile et scientifique encore offerte par un vétérinaire américain et nous souhaitons que son succès soit assez grand pour stimuler d'autres efforts de caractère semblable. »

Lameness of Horses par Liautard est toujours un livre standard. Nous le trouvons parmi les références dans *Lameness in Horses,* par O.R. Adams, Lea & Ferbiger, Philadelphia, 1979, p. 118. Le livre de M. Adams, qui est un classique, est également publié en français (Les Boiteries du cheval).

II. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

[1] LEONARD (Ellis Pierson). — *A Cornell Heritage* ; New York State College of Veterinary Medicine, Ithaca, New York, 1979, XIX.

[2] RAILLET (A.) et MOULE (L.). — *Histoire de l'École d'Alfort ; Paris, 1908.*

[3] ZELDIN (Theodore). — Intellect and Pride ; volume III : *France, 1848-1945,* Oxford University Press, 1980, 292.

[4] ISAMBERT-JAMATI (V.). — *Crises de la société, crises de l'enseignement, sociologie de l'enseignement secondaire français,* 1970, 377.

[5] CRAWFORD (Lester M.). — A tribute to Alexandre Liautard, the father of the American Veterinary profession ; *JAVMA,* 1976, 169 (1), 35-37.

[6] SÉRAPHIN (Yves). — L'histoire des vétérinaires militaires ; *Vétérinaires Français,* 1977, 1 (1), 53-66.

[7] CHEVALIER (L.). — L'émigration française au XIXe siècle ; *Études d'histoire moderne et contemporaine,* 1947, 127-171.

[8] MORISON (Samuel Eliot) et COMMAGER (Henry Steele). — *The Growth of the American Republic* ; Oxford University Press, New York, 1930, 510-578.

[9] LIAUTARD (A.L.). — *American Veterinary Review,* 1985, XIX, 453.

[10] BIERER (Bert). — *American Veterinary History* ; 1940, privately printed, reproduced in 1980 by Carl Olson, Department of Veterinary Science, University of Wisconsin, Madison.

[11] LIÁUTARD (A.L.). — *American Veterinary Review,* 1895, XIX, 824.

[12] SMITHCORS (J.F.). — *The Veterinarian in America, 1625-1975* ; American Veterinary Publications, Inc., Drawer KK, Santa Barbara, California, 1975, 81-99.

[13] *American Veterinary Review,* 1880, IV, 251-252.

[14] American Veterinary Review, 1899, XXIII, 663.

[15] LIAUTARD (A.L.). — Address by Professor Liautard to the graduating class of the American Veterinary College ; *American Veterinary Review,* 1896, XX, 338-343.

[16] JONES (Theodore Francis), editor. — *New York University, 1832-1932,* The New York University Press, 1933, 181.

[17] LEONARD (Ellis Pierson). — Communication personnelle, 8 janvier 1981.

[18] *American Veterinary Review,* 1907, XXXIII, 167.

[19] *American Veterinary Review,* 1881, V.

[20] CRAWFORD (Lester M.). — A tribute to Alexander Liautard the father of the American Veterinary Profession, *JAVMA,* 1976, 169 (1), 35-37.

[21] SMITHCORS (J.F.). — *The American Veterinary Profession* ; Iowa State University Press, 1963, 319-321.

[22] LIAUTARD (A.F.). — History and Progress of Veterinary Medicine ; *American Veterinary Review*, 1877, I, 5-19.

[23] LIAUTARD (A.F.). — A College without a Faculty ; *American Veterinary Review*, 1900, XXIV, 572-573.

[24] LIAUTARD (A.F.). — The New Angell Hospital—A Dwarfed Knowledge of our Profession ; *American Veterinary Review, 1913, 43*, 586-588.

[25] *American Veterinary Review*, 1900, XXIV, 445.

[26] *American Veterinary Review*, 1905, XXIX, 1146.

[27] WALKER (Frank). — Communication personnelle, 11 février 1981.

[28[*American Veterinary Review*, 1901, XXV, 245 et 249.

[29] *Recueil de médecine vétérinaire* (annexe) ; *Bulletin de la Société de Médecine Vétérinaire*, 1918, 226-227.

[30] *Revue Générale de Médecine Vétérinaire*, 1918, 27, 472-474.

[31] ELLIS (Robert). — Communication : Dr. A.F. Liautard ; *JAVMA*, 1918, 53, 441-442.

[32] ELLIS (Robert). — Alexandre François Liautard, M.D., V.S. ; *JAVMA*, 1918, 53, 296-298.

*
* *

BRESSOU (Clément). — *Histoire de la médecine vétérinaire ;* Presses Universitaires de France, 1970.

GRÉGORY (R.-C.) et GODFRAIN (J.-C.). — Le bicentenaire des États-Unis et l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse ; *Revue de Médecine Vétérinaire (Lyon et Toulouse)*, 1977, 128 (7).

LECLAINCHÉ (E.). — *Histoire de la médecine vétérinaire ;* Toulouse, 1936.

SENET (A.). — *Histoire de la médecine vétérinaire ;* Presses Universitaires de France, 1958.

SMITHCORS (J.F.). — *Évolution of the Veterinary Art ;* Baillière, Tindall and Cox, London, 1958.

WAILLY (Philippe de). — Un illustre français, Alexandre François Liautard, fondateur de la profession vétérinaire aux États-Unis ; *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 1978, 51, 109-116.

WAILLY (Philippe de) et CRAWFORD (Lester M.). — The life of Alexandre Liautard ; *Historia Medicinae Veterinariae*, 1978, 3:2, 33-64.

WAILLY (Philippe de). — Le « père de la médecine vétérinaire aux États-Unis » est un Français ; *France-Amérique*, New York, 15-21 déc. 1977, 6.

Vu, le Président :
M. KENESI

Vu, le Rapporteur :
M. BORDET

Vu, le Directeur de l'Ecole :
Ch. PILET

Vu, le Doyen de la Faculté de Médecine de Créteil :
B. WEIL

Vu et Permis d'Imprimer
Le Président de l'Université Paris Val-de-Marne :
Monique LAFON-AUGE